



# Assemblée générale

Soixante-huitième session

**13<sup>e</sup>** séance plénière

Jeudi 26 septembre 2013, à 15 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Ashe ..... (Antigua-et-Barbuda)

*En l'absence du Président, M<sup>me</sup> Picco (Monaco),  
Vice-Présidente, assume la présidence.*

Président du dernier en date des États membres de  
l'Union européenne.

*La séance est ouverte à 15 h 5.*

## Allocution de M. Ivo Josipović, Président de la République de Croatie

**La Présidente par intérim** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Croatie.

*M. Ivo Josipović, Président de la République de Croatie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ivo Josipović, Président de la République de Croatie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Josipović** (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter le Président de l'Assemblée générale de son élection à ce poste important et à lui dire la confiance que j'ai dans ses qualités de dirigeant. J'ai aussi le grand plaisir de prendre la parole devant l'Assemblée pour la première fois en ma qualité de

Cette année, notre débat porte sur une question d'importance capitale pour l'avenir de la planète – le programme de développement pour l'après-2015. Toutefois, avant de faire part de mes vues sur cette grande question, je souhaite partager mes réflexions sur une façon plus large de comprendre la notion de durabilité. Il est difficile, voire impossible, de parler du développement durable sans évoquer l'une de ses conditions préalables essentielles : la paix et la sécurité. En tant que communauté mondiale, nous continuons à assister, année après année, à une pléthore de crises internationales longues et destructrices et à l'émergence de nouvelles menaces et de nouveaux conflits.

La catastrophe tant que le plan humanitaire qu'en matière de sécurité que connaît actuellement la Syrie, avec ses terribles conséquences et son potentiel déstabilisateur pour la région, est naturellement très présente à notre esprit. Nous déplorons les énormes pertes en vies humaines causées par ce conflit. Nous sommes particulièrement choqués et préoccupés par les résultats et les conclusions du Rapport de la Mission d'enquête des Nations Unies concernant les allégations d'emploi d'armes chimiques en République arabe syrienne sur l'utilisation qui aurait été faite d'armes chimiques dans la Ghouta, faubourg de Damas, le 21

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

13-48663(F)



Document adapté

Merci de recycler



août 2013 (A/67/997). La Croatie condamne dans les termes les plus vifs l'utilisation d'armes chimiques. La communauté internationale doit veiller à ce que ces crimes ne restent pas impunis et à ce que leurs auteurs soient traduits en justice. À cet égard, nous saluons le Cadre de référence pour l'élimination des armes chimiques syriennes adopté le 14 septembre 2013 par les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie. La priorité doit être désormais de le mettre rapidement et intégralement en œuvre, en commençant par une procédure au sein du Conseil de sécurité suivie, le plus rapidement possible, de l'adoption d'une résolution pertinente.

L'ONU a été créée après que le monde sortait d'une période pendant laquelle avaient été commises les pires atrocités du XX<sup>e</sup> siècle. En fait, elle a été créée expressément pour veiller à ce que ces atrocités ne se reproduisent pas. S'il nous arrive souvent de débattre de l'efficacité globale de l'ONU à assurer la paix internationale, il importe également de tirer les leçons des succès et des erreurs du passé.

À cet égard, je voudrais évoquer l'un de nos succès passés. En janvier dernier, la Croatie a célébré le quinzième anniversaire de la fin du mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental. Celle-ci est considérée comme l'une des opérations de maintien de la paix des Nations Unies les plus réussies de l'histoire de l'ONU. Cette mission est parvenue à réaffirmer pacifiquement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Croatie, et a ouvert la voie à la normalisation des relations et de la coopération dans la région.

Au fil des 20 dernières années, la Croatie, qui a accueilli plusieurs missions de maintien de la paix des Nations Unies sur son territoire, a parcouru un chemin long et difficile pour devenir un pays qui contribue aux opérations de maintien de la paix. Aujourd'hui, nous sommes déterminés à continuer de participer à nombre d'opérations et missions de maintien de la paix et d'appui à la paix en cours actuellement dans le monde. Cette année marque également le vingtième anniversaire de la création du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, dont la Croatie a notoirement été dès le départ une fervente partisane.

Nous avons appuyé sans réserve la grande détermination de la communauté internationale à mettre enfin terme, une fois pour toutes, à la culture d'impunité qui était depuis si longtemps indissociable

des guerres et des conflits armés. La création des tribunaux pénaux spéciaux a transformé le paysage de la justice pénale internationale et permis d'envisager un système entièrement nouveau, avec la Cour pénale internationale comme fer de lance. La création de la Cour pénale internationale en 1998 peut être considérée comme l'un des accomplissements majeurs de notre civilisation au XX<sup>e</sup> siècle, et comme la naissance d'une nouvelle ère de responsabilisation. C'est pourquoi nous appelons tous les pays qui n'ont pas encore adhéré au Statut de Rome à le faire dès que possible.

Notre propre expérience nous a appris que la paix coûte souvent cher. Le maintien de la paix s'accompagne fréquemment d'un engagement global et de long terme de la part de la communauté internationale. L'ONU a d'ailleurs pris acte de cela en créant, en 2005, la Commission de consolidation de la paix, dont l'objectif est de faire en sorte que la communauté internationale consacre une attention et des efforts soutenus aux pays qui relèvent d'un conflit. L'intérêt et l'engagement de la Croatie en faveur de consolidation de la paix, qui s'étaient déjà manifestés auparavant, n'ont été que renforcés par l'expérience amère qui marque notre passé récent. Dès la création de la Commission de consolidation de la paix, la Croatie a activement participé et contribué à ses travaux.

Au sein de la Commission, nous avons privilégié trois domaines qui se renforcent mutuellement – le renforcement de la sécurité, la relance de la prospérité socioéconomique et la promotion des droits de l'homme et de l'égalité des sexes. Ainsi, en tant que Président en exercice de la Commission, et conformément à son plan d'action pour 2013, la Croatie a aidé à organiser, en juin, une conférence conjointe de la Commission et du Pacte mondial sur le thème «Les entreprises au service de la consolidation de la paix». Aujourd'hui même, en sa qualité de Président de la Commission de consolidation de la paix et en coopération avec ONU-Femmes, la Croatie a organisé une réunion ministérielle de haut niveau sur l'autonomisation économique des femmes dans le contexte de la consolidation de la paix. Cette réunion a mis en exergue le rôle critique que jouent les femmes dans les processus de consolidation de la paix, et le fait que l'autonomisation des femmes dans l'économie est indispensable pour la réalisation des droits de la femme et des objectifs de développement plus généraux.

Nous estimons que les progrès réalisés dans les domaines de la sécurité, du développement, de

l'état de droit et des droits de l'homme doivent être indissociables les uns des autres. Nous tenons en particulier à souligner l'importance critique que revêt l'état de droit dans la consolidation de la paix après un conflit et, par là-même, dans la réalisation d'une paix et d'un développement durables.

Pour sa part, la Croatie continue de promouvoir une démocratie ouverte et pluraliste, qui est la meilleure garantie du respect des droits de l'homme de ses citoyens. Nous considérons que la démocratie doit faire l'objet d'une approche intégrée. Les droits de l'homme et des minorités, l'état de droit, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption sont des concepts inhérents aux valeurs de la démocratie. La démocratie ne tourne pas uniquement autour des droits civiques ou politiques; elle ne se limite pas à favoriser des élections libres et régulières; elle protège également les droits économiques, sociaux et culturels.

La Croatie poursuivra son combat pour la défense des normes des droits de l'homme dans le monde entier. Nous appuyons tout particulièrement l'abolition de la peine de mort, l'application de politiques de lutte contre la discrimination, une défense efficace de l'intégralité des droits de l'enfant et la réalisation des droits des personnes handicapées. En outre, nous n'épargnerons aucun effort pour sensibiliser le public à l'importance de défendre et d'améliorer les droits de la femme et des minorités. La Croatie appuie pleinement le rôle charnière que jouent l'ONU et ses mécanismes de défense des droits de l'homme, notamment le Conseil des droits de l'homme. C'est pourquoi la Croatie, qui demeure déterminée, à apporter une contribution active et de fond aux activités et initiatives de cet organe majeur des Nations Unies, a présenté sa candidature à un siège au Conseil pour la période 2017-2019.

Dans le domaine de la sécurité, nous considérons que prévenir la prolifération des armes de destruction massive, notamment leur acquisition par des acteurs non étatiques, est une priorité au regard de la sécurité mondiale. La Croatie estime que la non-prolifération ne peut être véritablement obtenue que par la combinaison d'une action diligente au niveau national et de la coopération internationale la plus large possible. Nous sommes fermement convaincus que le respect des traités multilatéraux de non-prolifération et la participation aux initiatives informelles en matière de non-prolifération sont des éléments indispensables des efforts de non-prolifération. Les tout récents événements en Syrie sont un signal d'alarme et un horrible rappel

de la nécessité absolue de faire en sorte que tous les accords internationaux sur la non-prolifération soient universellement respectés.

La Croatie se préoccupe également beaucoup de la propagation incontrôlée et de l'accumulation excessive des armes légères et de petit calibre. Nous considérons que ces armes posent un grave danger pour la stabilité et la sécurité de nombreuses zones affaiblies et fragiles dans le monde. Une étape clef à cet égard a été l'adoption et l'ouverture à la signature du Traité international sur le commerce des armes, texte unique en son genre qui établit des règles et des critères pour le commerce des armes classiques. La Croatie, qui compte parmi ses premiers États signataires, tient à s'associer à ceux qui appellent à une adhésion universelle rapide au Traité et à sa rapide entrée en vigueur.

De nos jours, nous observons dans le monde entier les énormes souffrances qu'entraînent la guerre et les conflits armés. Dans toute crise humanitaire, ceux qui paient le plus lourd tribut au conflit sont les civils, notamment les femmes et les enfants. Nous saluons les efforts entrepris par l'ONU et par les autres donateurs internationaux pour venir en aide aux civils, efforts auxquels nous contribuons nous aussi dans la mesure de nos moyens.

Ayant été nous-mêmes bénéficiaires de l'aide internationale, nous avons appris que la relation entre donateur et bénéficiaire ne peut être efficace et efficiente que si elle est fondée sur un partenariat égalitaire, ainsi que sur le respect et la compréhension mutuels. La coopération pour le développement est un processus à échelons multiples tout au long duquel les parties prenantes peuvent tirer des enseignements et évoluer en conséquence. La Croatie continuera d'axer ses activités de donateur sur les questions relatives à l'égalité des sexes et aux enfants, à la santé maternelle et à la prévention de la mortalité des enfants de moins de 5 ans, ainsi qu'à l'amélioration de l'éducation des filles.

Tandis que nous préparons le terrain pour le programme de développement pour l'après-2015, nous, en tant que communauté mondiale, resterons confrontés à de nombreuses difficultés, dont celles que je viens d'évoquer. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20) nous a fourni un cadre utile pour fixer les objectifs et le dispositif multilatéral nécessaires à sa mise en œuvre. À cet égard, nous saluons la création du forum politique de haut niveau qui, nous l'espérons, sera un tremplin

vers la mise en place d'une architecture institutionnelle renforcée pour le développement durable.

Les scientifiques nous ont prévenus : nous aurons bientôt besoin de deux planètes pour pouvoir soutenir la croissance tirée par la consommation de notre population en augmentation constante. Certes, nous convenons qu'un changement en profondeur, favorable au développement durable, est nécessaire, mais la question reste de savoir comment parvenir à ce changement. La connaissance est au cœur du problème. L'interface entre science et politique, si souvent évoquée en amont de la Conférence Rio+20 et intégrée dans la vision de « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288), représente un lien crucial vers ces solutions innovantes.

Pour avoir un avenir moins précaire, il nous faut une base combinant des institutions fortes, la solidarité, la justice et le développement social, tout en recourant à une approche qui cible davantage les groupes marginalisés, notamment l'autonomisation des femmes, ainsi qu'un grand respect de l'environnement et une croissance innovante.

La Croatie se félicite qu'il ait été déjà largement admis que l'éducation représente l'une des principales pierres angulaires de toute société et qu'elle est un moteur essentiel du développement. Je suis fier de représenter un pays qui compte parmi les États qui se sont faits les champions de l'initiative « L'éducation avant tout ». La Croatie est pleinement déterminée à appuyer cette initiative, et je saisis cette occasion pour appeler d'autres à se joindre à l'action que nous menons pour donner corps aux objectifs de cette initiative.

Le 1<sup>er</sup> juillet, il y a à peine deux mois et demi, la Croatie est devenue le vingt-huitième membre de l'Union européenne (UE). Si mon pays s'est battu pour devenir membre à part entière de l'Union européenne c'est principalement pour garantir un avenir sûr, démocratique et stable pour nous-mêmes et pour les générations futures. La Croatie est convaincue que l'élargissement de l'UE aura été l'une des entreprises politiques les plus réussies et les plus productives de cette organisation. C'est pourquoi nous estimons que le projet européen ne devrait pas et ne peut pas s'arrêter à nos frontières. Nous sommes persuadés de l'importance stratégique de la politique d'élargissement de l'UE. Elle doit se poursuivre au profit de tous les pays des Balkans occidentaux – sur la base du mérite individuel –, étant donné qu'il n'y a pas meilleure formule pour assurer la stabilité à long-terme de la région. Nous appuyons

vigoureusement tous les pays de notre voisinage dans leurs efforts, et nous pensons que leurs efforts visant à adhérer à l'Union européenne aboutiront.

Il importe de comprendre que la réconciliation et la coopération sont devenues la nouvelle norme des politiques régionales, et, à cet égard, nous nous félicitons de la collaboration étroite entre tous les pays de l'Europe du Sud-Est, au niveau bilatéral comme dans le cadre des organisations et initiatives régionales.

Avant de terminer, je voudrais aborder la question de la réforme de l'Organisation des Nations Unies. Nous pensons qu'il faut vraiment réformer les structures et mécanismes actuels des Nations Unies si nous voulons que l'Organisation des Nations Unies atteigne ses ambitieux objectifs et renforce ses capacités face aux nouveaux défis.

La réforme du Conseil de sécurité est le premier chantier auquel il faut s'atteler. La Croatie salue la persévérance des États Membres et leur engagement dans le processus de négociations en cours et estime qu'une compréhension plus large de la viabilité doit trouver sa place dans ce contexte aussi. Toutefois, aucune réforme du Conseil ne doit nuire à sa capacité à s'acquitter de ses principales tâches et à assumer ses principales responsabilités. L'élargissement du Conseil est étroitement lié à la réforme de ses méthodes de travail, et le droit de veto dont jouissent les cinq membres permanents continue de soulever nombre d'interrogations. Voilà pourquoi une telle réforme doit être globale. Cela étant, la position de la Croatie est que tout élargissement doit concerner aussi bien la catégorie des membres permanents que celles des membres non permanents, avec un siège non permanent supplémentaire réservé au groupe des États d'Europe orientale. Ceci reflètera comme il se doit la réalité des relations internationales au XXI<sup>e</sup> siècle.

En tant que membre du Conseil économique et social, nous entendons continuer de plaider en faveur d'un rôle plus fort et plus efficace de cet organe dans l'action menée pour trouver des solutions aux plus importants problèmes socioéconomiques de notre époque. L'Assemblée générale et le Conseil économique et social doivent aussi trouver le moyen d'œuvrer ensemble pour appuyer les délibérations sur la question complexe du développement durable. Dans le cadre de son mandat large, qui transcende tous les autres, l'Assemblée générale reste le centre point central de toutes nos discussions. La Croatie de réjouit de l'accent

placé au cours du débat de cette année sur le programme de développement pour l'après-2015.

Enfin, je voudrais souligner que nous sommes tous conscients des défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. En tant que communauté mondiale, nous avons dans le cadre de notre quête de solutions viables, pris des engagements l'année dernière à la Conférence Rio+20, et il nous faut prendre d'autres au fur et à mesure que nous avançons dans l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Pour réaliser tout cela, il nous faut consolider les anciens partenariats et nouer de nouveaux, aussi bien entre gouvernements qu'entre eux et la société civile et d'autres parties prenantes clefs. À cet égard, nous sommes convaincus que l'ONU et ses institutions offrent les meilleures chances de réaliser ces attentes. En tant qu'États Membres de l'ONU, utilisons au mieux tout ce qu'elle nous offre.

**La Présidente par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de la Croatie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Ivo Josipović, Président de la République de Croatie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Christopher J. Loek, Président de la République des Îles Marshall**

**La Présidente par intérim** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Îles Marshall.

*M. Christopher J. Loek, Président de la République des Îles Marshall, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Christopher J. Loek, Président de la République des Îles Marshall, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**Le Président Loek (parle en anglais)** : J'ai l'honneur de transmettre à l'Assemblée les chaleureuses salutations de « Yokwe » du Gouvernement et du peuple de la République des Îles Marshall.

Chaque année au mois de septembre, les dirigeants de la planète investissent la scène de l'Assemblée générale pour faire part de leurs préoccupations communes. Mais je crains que ce rituel poétique cache

trop souvent la question de la volonté politique. En janvier, le Secrétaire général a défini pour les dirigeants deux priorités politiques clefs : lutter contre les effets des changements climatiques et l'insécurité croissante en Syrie. L'automne arrive et il est manifeste qu'on n'a pas déployé suffisamment d'efforts.

Cette année, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique se sont dits vivement préoccupés par l'emploi d'armes chimiques par le Gouvernement syrien et ont demandé aux membres du Conseil de sécurité de jouer un rôle de chef de file face à cette menace. Je suis certes optimiste quant à la récente évolution diplomatique, mais je crains que la réaction collective de la communauté ait été trop molle et trop tardive pour empêcher ce qui a été déjà commis. Ce n'est là qu'un exemple de la liste trop longue du tragique coût humain de l'inaction. Combien d'autres erreurs le monde fera-t-il encore dans les lointaines salles de conférence ? Pour combien de temps encore allons-nous fermer les yeux devant la réalité et les unes de journaux ?

Les nations du Pacifique sont maintenant décidées à accélérer la cadence. Ce mois, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont adopté la Déclaration de Majuro pour l'initiative climatique. Même si un grand nombre de nos États sont petits, la responsabilité collective d'agir incombe à tous les gouvernements et à toutes les personnes, quelles que soient nos différences.

Les Îles Marshall sont en bonne voie de réaliser la solarisation complète de toutes les îles périphériques – objectif que nous allons atteindre grâce au concours du Fonds de la Communauté du Pacifique pour l'environnement approvisionné par le Japon et avec l'aide de l'Union européenne, de Taiwan, de l'Italie, de la France et d'autres donateurs. L'ensemble de la région est par ailleurs en train de réduire considérablement ses émissions par le biais du Pacific New Energy Drive. Le message que nous souhaitons faire passer à nos partenaires, les plus gros pollueurs mondiaux, est clair. Si nous pouvons le faire, eux aussi le peuvent. Les changements climatiques constituent un risque qui exige une prise en main politique directe, et il est grand temps que d'autres dirigeants se joignent à ceux du Pacifique pour faire preuve de la sagesse politique dont le besoin se fait cruellement sentir. En se contentant de répéter des slogans de négociation éculés, on n'a mené le monde nulle part. Il est temps d'élaborer de nouvelles solutions. Je demande instamment à mes homologues d'engager des négociations directes au sommet sur le climat que sera organisé l'année prochaine par le

Secrétaire général. Jamais il n'a été aussi important que les dirigeants jouent véritablement leur rôle.

Les initiatives mondiales de lutte contre les changements climatiques sont insuffisantes, et les pays insulaires de faible altitude tels que le mien ont déjà commencé à payer le prix d'un phénomène qui se transforme rapidement en crise mondiale. À tous égards, le monde doit tenir compte des risques futurs, et nous continuons pourtant d'avancer en nous basant sur les conditions actuelles, comme c'est souvent le cas. Ce sont les mers dont le niveau s'élève, et non les îles qui sont en train de couler. Je ne laisserai pas tomber ma terre ou mon pays; et je ne relâcherai pas mon effort avant que les autres dirigeants mondiaux aient signé un document dans lequel ils s'engagent à agir, non pour défendre leurs intérêts économiques, mais pour honorer la responsabilité collective qu'ils ont de redresser la situation.

L'héritage du Pacifique n'est pas celui de petits États insulaires, mais de grandes nations océaniques. Nous sommes des gardiens de ce qui constitue une véritable ressource mondiale – nos océans et nos pêches. Même un coup d'œil négligent jeté sur une carte révèle un monde dont la couleur dominante est un bleu profond, et non seulement les scientifiques, mais également nos communautés locales, ont constaté que nos eaux sont en proie à des changements. Les changements que subissent les mers locales et les océans mondiaux se répercutent non seulement dans chaque région, mais ils affectent également la sécurité alimentaire mondiale. Je m'associe à des autres dirigeants du Pacifique pour demander instamment que les océans soient traités avec égard et que cet objectif soit inscrit au programme de développement durable de l'ONU pour l'après-2015.

Les nations du Pacifique, notamment les États parties à l'Accord de Nauru, ont pris la tête des efforts mondiaux visant à faire évoluer les pratiques de pêche. Nous occupons non seulement le premier rang mondial en ce qui concerne la promotion de l'exploitation durable des pêches, mais nous veillons également à stimuler notre croissance économique. Il est probable qu'aucune autre initiative ou région ne puisse se targuer de montrer un tel exemple dans le domaine du développement durable. Toutefois, en dépit des nombreuses manifestations de sympathie et de la prise de conscience de notre responsabilité internationale collective, les engagements juridiques existants en matière de protection des pêches sont trop souvent ignorés au profit des intérêts commerciaux à court

terme de nos partenaires. Nous, dirigeants du Pacifique, ne sacrifierons ni nos ressources, ni notre croissance, ni nos moyens de subsistance pour obtenir des résultats rapides; l'avenir des générations futures n'est pas à vendre. La menace de sanctions préjudiciables que font peser sur nos pêches des pays qui pratiquent la pêche en eaux lointaines—probablement pour rétribuer nos efforts de conservation—ne peut nullement être considérée comme une main tendue en vue de favoriser notre développement régional ou de promouvoir la sécurité alimentaire internationale.

La réunion internationale sur les petits États insulaires et les partenariats dans le domaine du développement, qui doit se tenir l'année prochaine au Samoa, offrira à nos partenaires politiques la possibilité d'engager une réflexion sérieuse. L'avidité mondiale des minerais rares que l'on trouve sous nos vagues et l'attrait qu'on a pour nos immenses pêches sont-elles des raisons suffisantes pour reléguer au second plan notre droit au développement économique et nos efforts de conservation? Peut-être est-il plus que temps que les dirigeants des pays insulaires exposent leur vision du partenariat insulaire et collaborent en conséquence. Nous ne pouvons instaurer le progrès par notre simple volonté politique. Ici, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont instauré un dialogue mutuel historique en vue d'améliorer et de renforcer les partenariats avec l'ONU dans notre région. Ce ne sont pas des paroles en l'air; déjà, l'ONU et nos partenaires bilatéraux jouent un rôle précieux en déployant des efforts aux côtés des Îles Marshall pour les aider à surmonter une période de sécheresse liée au climat et d'autres urgences liées à des inondations côtières.

Nous ne devons toutefois pas attendre que des catastrophes se produisent. Tous les efforts que nous déployons pour favoriser le développement et protéger l'environnement sont ouverts au renforcement de la collaboration entre l'ONU, les acteurs régionaux et nos partenaires bilatéraux. Les manifestations de sympathie que nous entendons dans cette salle restent trop souvent de simples paroles qui ne se traduisent pas par des résultats concrets pour les pays insulaires. La présence des Nations Unies dans notre pays a un long chemin à parcourir pour appliquer concrètement le principe d'unité dans l'action et lutter plus efficacement contre les menaces pressantes. J'encourage l'ONU à entreprendre un dialogue direct avec notre région concernant les mesures pratiques qu'il convient de prendre pour améliorer leur collaboration et l'efficacité

des efforts déployés dans nos pays. Aucun peuple ni aucun pays ne doit être laissé pour compte.

Alors même que l'ONU engage un nouveau débat en vue de préparer le terrain au programme de développement pour l'après-2015, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) n'en demeure pas moins une priorité. Je tiens à saluer les efforts déployés par Taiwan pour aider mon pays à réaliser les OMD.

Les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont reconnu pour la première fois le rôle joué par l'ONU dans le processus qui a abouti à l'autorisation des essais nucléaires durant la guerre froide, et ils ont accueilli avec satisfaction les recommandations formulées par le Rapporteur spécial de l'ONU dans son récent rapport (A/HRC/21/48/Add.1). Les essais nucléaires effectués dans les Îles Marshall ne sont pas un simple fait historique, mais un héritage international que nous garderons pendant des générations. Si la plupart des responsabilités non honorées sont le fait de notre Puissance administrante historique, les États-Unis, de son côté, l'ONU ne peut plus passer sous silence le rôle qu'elle a joué durant l'ère de la tutelle.

J'estime très encourageant le fait que le Secrétaire général s'est engagé à examiner les répercussions que continuent d'avoir les essais nucléaires réalisés dans le Pacifique et j'espère que des mesures concrètes seront prises à cet égard.

Mon gouvernement note avec satisfaction que, grâce à un solide appui international et à une coopération entre les deux rives du détroit, la République de Chine à Taiwan a accru sa participation fructueuse aux institutions spécialisées et mécanismes des Nations Unies. Nous continuerons d'encourager des échanges constructifs entre les deux rives du détroit de Taiwan sur la scène internationale.

Trop souvent, malgré nos aspirations, nous avons des difficultés à avancer à pas de fourmi alors qu'il est urgent de faire de grandes enjambées. Nous tenons à dire au Secrétaire général que nous avons la volonté politique de nous engager dans un partenariat durable et que nous tendons la main en ce sens.

**La Présidente par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République des Îles Marshall de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Christopher J. Loeak, Président de la République des Îles Marshall, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale**

**La Présidente par intérim** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Guinée équatoriale.

*M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Obiang Nguema Mbasogo** (*parle en espagnol*) : Nous adressons à cette soixante-huitième session de l'Assemblée générale les salutations fraternelles et amicales du peuple équato-guinéen. Nous exprimons également notre désir profond de paix et de prospérité pour tous les pays du monde en ces temps difficiles où la communauté internationale doit faire face à des problèmes majeurs qui font obstacle à l'aspiration des peuples au bien-être et au bonheur.

Je voudrais également féliciter M. John William Ashe, d'Antigua-et-Barbuda, de sa brillante élection à la présidence des travaux de la présente session de l'Assemblée générale. Nous lui souhaitons plein succès dans cette tâche difficile et complexe et l'assurons de notre appui et de notre coopération. Nous tenons aussi à remercier son prédécesseur, M. Vuk Jeremić, pour le travail important qu'il a accompli et le dynamisme avec lequel il a présidé les travaux de la soixante-septième session de l'Assemblée générale.

L'Assemblée entame les travaux de sa soixante-huitième session sur une note tragique, à savoir l'attaque criminelle et barbare menée contre des innocents au Kenya. Cette attaque a visé un supermarché, un centre commercial, qui est un lieu de rencontre pacifique, ce qui montre que ses auteurs sont des criminels. La Guinée équatoriale condamne énergiquement cette attaque abominable contre la liberté et la dignité des Kényans qui freine également le développement national de leur pays et viole leurs libertés. Nous adressons nos

condoléances et toute notre solidarité au Gouvernement kényan et aux familles des victimes. Nous invitons également l'ONU à prendre des mesures sévères contre les crimes de cette nature.

Bien que la communauté internationale soit de plus en plus consciente de l'importance de la paix, nous continuons d'observer avec inquiétude que l'ONU n'a pas encore atteint son principal objectif, à savoir un monde pacifique et développé qui garantisse la dignité et le bien-être de tous les peuples du monde. Ainsi, malgré les efforts considérables déployés ces 68 dernières années, la paix reste à ce jour un rêve qui n'a pas encore été concrétisé dans de nombreuses régions du monde. L'égalité souveraine de tous les États n'est visible que dans des déclarations de principes. Le développement économique et social n'est toujours pas une réalité pour la plupart des États, et le principe de la coopération pour le bien de tous est menacé dans le cadre des relations internationales.

Parallèlement à cette situation inquiétante, on observe une multiplication des catastrophes naturelles, des guerres, des attentats terroristes et des actes de violence qui tous fauchent des vies humaines et obligent des groupes importants de population à quitter leurs foyers. La faim tourmente près des trois quarts de la population mondiale et de grandes maladies endémiques entraînant de nombreux décès dans les pays moins développés persistent, et touchent en particulier les groupes les plus vulnérables de la société.

Face à cette situation politique, économique et socioculturelle difficile dans le monde, la Guinée équatoriale prend note des efforts déployés par le Secrétaire général pour préserver les nobles principes consacrés par la Charte des Nations Unies et atteindre les objectifs qui y sont définis. Cependant, on constate une certaine incompréhension entre les États, née des différents courants idéologiques, qui crée une sorte de guerre froide entre ceux qui prétendent être des autorités morales et la majorité qui revendique sa liberté d'action s'agissant de décider de l'avenir de ses populations.

De l'avis de la République de Guinée équatoriale, les questions relatives à la paix et à la sécurité des États méritent toute l'attention de l'ONU ainsi qu'un traitement prioritaire, car il ne peut y avoir de développement en l'absence de paix, et en l'absence de développement, il est difficile de garantir la dignité, l'intégrité et la liberté des êtres humains, raison pour laquelle nous appuyons fermement le principe du règlement pacifique des différends par le biais de la négociation, de la médiation

et de l'arbitrage. Dans le même ordre d'idées, nous nous félicitons des efforts réalisés par le Président de la République de Serbie, M. Tomislav Nikolić, en sa qualité de Président de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le règlement pacifique des conflits en Afrique, tenue en avril dernier.

La situation politique, économique et socioculturelle de la Guinée équatoriale est positive et encourageante car le pays jouit d'une paix et d'une stabilité bénéfiques, connaît un développement politique harmonieux et est en train de consolider une démocratie nationale digne de ce nom. Tout cela nous a permis d'entreprendre d'importants travaux d'infrastructure destinés à permettre à la population de participer directement à la croissance générale du pays. Actuellement, le Gouvernement met en place d'importantes réformes politiques, qui font l'objet d'un consensus au sein de l'ensemble des institutions politiques, grâce aux accords du pacte politique national contraignant signé par toutes les formations politiques du pays, qui établit les normes de déontologie politique des acteurs ainsi que leur participation à la gestion des affaires publiques. Heureusement, la population équato-guinéenne est bien consciente de ces transformations dont elle bénéficie et qu'elle reconnaît et appuie.

Au niveau international, nous sommes fort préoccupés par les effets néfastes de ce qu'il est convenu d'appeler l'« ingérence humanitaire » de l'ONU, au moyen de laquelle, loin de garantir les droits de l'homme et le bien-être des populations concernées, on tend plutôt à imposer des systèmes politiques et démocratiques servant des intérêts inavoués, au mépris total des principes intangibles de souveraineté nationale et de dignité des peuples. De fait, la démocratie est l'expression suprême du droit naturel; c'est aussi un effet de la volonté souveraine des peuples. À notre connaissance, aucun pays au monde n'a jamais accepté la démocratie lorsqu'elle lui a été imposée. Pourquoi donc aujourd'hui a-t-elle été constituée en prétexte pour intervenir par la force dans des conflits intéressants des pays capables de se gouverner eux-mêmes ? C'est une provocation pour nos peuples, qui constatent qu'on les trompe au nom de la démocratie en bafouant les attributs fondamentaux de l'indépendance et de la souveraineté nationale, et en incitant au désordre civil, qui ne va pas sans pertes humaines, dissensions entre catégories sociales et pertes d'infrastructures de base difficiles à recouvrer. Tout cela, nous le voyons, est réductible, ni plus ni moins, aux agissements néocolonialistes de ceux



qui aspirent à récupérer les ressources que la nature a réservées à nos pays.

La Guinée équatoriale comprend et accepte que la sécurité et le développement forment nécessairement un tout, et c'est pourquoi nous réaffirmons que la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme sont intrinsèquement liés, et pourquoi également nous divergeons d'avec les conceptions qui conduisent à programmer une destruction aveugle pour ensuite planifier de l'extérieur la reconstruction et la réconciliation. C'est fort de cette conviction que, en regard de ce programme obscur et complexe, je me réjouis d'annoncer dans cette enceinte internationale que la Guinée équatoriale et son gouvernement sont disposés à accueillir la prochaine session du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, à la date dont conviendront en temps voulu les parties.

Ces agissements incohérents qui aggravent l'insécurité mondiale se produisent aujourd'hui sous le regard impuissant de l'ONU, dont le rôle d'arbitrage et de conciliation est arbitrairement bafoué par des intérêts particuliers. Soyons honnêtes avec nous-mêmes : la démocratie, comme système éminemment juste et équitable, doit régner au sein des organes du système des Nations Unies, épice de la communauté internationale aspirant à la paix, à l'ordre et au développement. Par conséquent, nous n'avons d'autre choix que de réformer ces organes, notamment le Conseil de sécurité, afin de les rendre plus démocratiques pour qu'ils puissent protéger impartialement les intérêts de toutes les nations.

Dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la qualité des infrastructures de base qui ont été mises en place ainsi que la politique de promotion du secteur social menée en Guinée équatoriale ont permis de réduire le paludisme ainsi que la morbidité et la mortalité infantiles et maternelles; de faire reculer l'analphabétisme; de mieux former les cadres techniques et professionnels; d'accroître l'autonomisation des femmes; d'intégrer progressivement les personnes handicapées; et enfin, d'améliorer la qualité de vie de la population.

La Guinée équatoriale contribue et collabore activement, avec ses partenaires américains – Noble Energy, Marathon et Sanaria – à l'élimination totale du paludisme grâce à la fabrication d'un vaccin antipaludique, qui pourra être proposé officiellement à partir de 2017.

En vue d'atteindre l'objectif principal de la stratégie du Secrétaire général que constitue la définition d'un plan-cadre en vue de l'application du programme de développement pour l'après-2015, la Guinée équatoriale a adopté un programme de développement aux fins de la réalisation de son objectif prioritaire : passer dans la catégorie des pays émergents au plus tard à l'horizon 2020. Par conséquent, nous pensons que la radiation de la Guinée équatoriale de la liste des pays les moins avancés doit se faire progressivement afin que son application définitive coïncide avec l'année 2020.

Même s'il s'agit du thème central de la présente session, et que nous devons tous l'appuyer, nous estimons que l'Assemblée générale devrait également accorder une attention particulière à la question de la normalisation des relations entre les États, sans se contenter seulement d'adopter des normes pertinentes de coexistence, mais en mettant surtout l'accent sur leur respect par nos États.

Alors que le continent africain et d'autres pays en développement déploient des efforts considérables pour parvenir au développement durable, ils en sont malheureusement détournés et se voient forcés de régler des conflits artificiels alimentés par les approches surréalistes prônées par certaines puissances concernant la liberté, la démocratie et le respect des droits de l'homme en Afrique. À notre connaissance, l'ONU n'a pas adopté un modèle spécifique de démocratie applicable à tous les États. L'Afrique requiert plus d'attention de la part de la communauté internationale en vue d'assurer sa sécurité, car ce continent est devenu un terrain fertile pour les opérations terroristes des mercenaires, la piraterie et la criminalité organisée, suite à la fragilité de ses structures.

L'ONU ne doit pas s'accrocher à des méthodes et des pratiques qui ne permettent pas de régler les conflits ni de répondre aux aspirations des populations, surtout quand en définitive elles les pénalisent. Nous voulons parler du recours à la force et des embargos qui imposent de lourds sacrifices aux populations touchées et les privent de leurs droits les plus élémentaires. Ce n'est pas dans ce but que l'ONU a été créée. Par conséquent, nous demandons la levée des embargos imposés à la République de Cuba et à la République du Zimbabwe car ils nuisent à la qualité de vie des habitants de ces pays.

En ce qui concerne les conflits armés, le conflit qui oppose les Israéliens aux Palestiniens a mis en lumière l'incapacité de l'ONU d'imposer des solutions

en cas de conflit armé. Cependant, nous estimons que les pays ayant une influence politique au Moyen-Orient peuvent et doivent jouer un rôle important d'arbitres et de médiateurs entre les belligérants. L'ONU a déjà énoncé les solutions à ce conflit et il ne reste qu'à imposer leur mise en œuvre, à savoir le respect des frontières fixées en 1967, vu que les deux pays doivent coexister et qu'il leur faut des frontières clairement délimitées.

S'agissant de la situation en Syrie, nous regrettons et condamnons l'emploi d'armes chimiques et l'escalade de la violence alimentés par des intérêts sinistres qui sont en train de décimer tout un peuple sous couvert de problèmes internes. Toutes les guerres du monde se sont toujours soldées par un bilan négatif et les victimes sont généralement des populations innocentes. C'est pourquoi nous demandons l'arrêt immédiat des hostilités et le retrait des pays impliqués dans ce conflit, en signe d'honneur et de respect envers le peuple syrien et compte tenu de la responsabilité de l'ONU en matière de maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. La seule intervention acceptable doit avoir pour but la pacification et la destruction des armes chimiques, que l'ONU doit exiger du Gouvernement syrien.

La répétition dénote l'inquiétude. Vu le contexte de sa création et en vertu de la Charte, l'ONU s'est engagée résolument en faveur du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde et de la promotion du développement économique, du bien-être moral et matériel de l'humanité et des relations d'amitié, de confiance et de coopération entre les nations. Cependant, nous sommes bien loin d'atteindre ces objectifs et continuons à vivre chaque jour les horreurs de la guerre, en permettant que la faim persiste et que les pays continuent d'être confrontés aux menaces que sont l'instabilité et l'espionnage.

Le moment est venu pour nous de mettre fin au malheur dans le monde, de prendre la mesure du passé mais afin d'aller de l'avant dans un esprit de solidarité, afin de bâtir un monde dans lequel l'humanité peut réaliser ses rêves de bien-être et de bonheur.

**La Présidente par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Guinée équatoriale de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

### **Allocution de M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie**

**La Présidente par intérim** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République fédérale de Somalie.

*M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Mohamud (parle en anglais)** : C'est un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui, car c'est la première fois que je prends la parole devant cet organe, l'Assemblée générale, en ma qualité de Président de la Somalie. D'emblée, je voudrais féliciter le Président de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier l'ONU de son appui indéfectible à la Somalie. Le 10 septembre 2012, jour où j'ai été élu Président de la Somalie, a marqué la première fois où nous disposions d'un gouvernement permanent après 22 ans sans un État digne de ce nom. La Somalie n'aurait pas pu mener à bon terme sa transition l'an dernier sans le concours de l'ONU et de tous les pays qui se sont tenus à nos côtés pendant ces moments difficiles.

L'un des principaux buts des Nations Unies est le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Par conséquent, nous devons impérativement être solidaires pour assurer la paix et la stabilité dans le monde. La Somalie et d'autres pays qui souffrent encore ont besoin de l'appui de leurs amis, de leurs alliés et de tous les membres de cet organe, qui doivent œuvrer de concert pour trouver les moyens de relever tous les défis qui subsistent dans ce monde.

C'est le moment de réfléchir à nos progrès collectifs, aux défis auxquels nous sommes confrontés et aux possibilités qui s'offrent à nous dans le cadre de nos efforts pour débarrasser le monde des conflits.

Je ne doute pas qu'à condition de travailler assidûment, de concert, et de comprendre les enjeux, d'appliquer un regard critique à nos stratégies et d'apporter tout l'appui et toute l'aide nécessaires à tous les pays qui luttent pour retrouver la paix et la stabilité,

nous parviendrons à atteindre notre principal objectif dans cet univers. Il nous faut redoubler d'efforts dans cette lutte.

Nous condamnons énergiquement la cruelle et terrible attaque perpétrée dans le centre commercial de Westgate à Nairobi et adressons nos condoléances au peuple kényan et à son gouvernement. L'attaque de ce centre commercial de Nairobi illustre aux yeux du monde un ensemble de points importants.

Premièrement, la bataille contre Al-Qaida et ses émanations, tels les Chabab dans la Corne de l'Afrique, est loin d'être terminée. Les Chabab constituent certes une menace nationale, mais dont les conséquences ont des répercussions négatives sur toute la région et l'ensemble du monde, et non sur la seule Somalie.

Deuxièmement, la lutte contre les Chabab doit être menée sur de nombreux fronts : militaires, économiques, politiques et idéologiques. Les forces militaires, de sécurité et du renseignement sont des éléments cruciaux dans cette bataille mais elles ne constituent qu'une partie de la solution.

Troisièmement, les Chabab sont à terre mais ils ne sont pas morts. Nous avons besoin désormais des outils qui s'imposent pour parachever la tâche et nous en appelons à nos amis pour qu'ils demeurent fermes dans leur résolution de nous aider à mettre un terme à la situation. Nos courageuses forces somaliennes, la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les forces éthiopiennes ont besoin d'aide pour combattre nos ennemis à l'intérieur de la Somalie, mais cela ne suffit tout simplement pas. L'AMISOM doit être renforcée et élargie. Le petit investissement nécessaire pour procéder à ces améliorations est insignifiant comparé à l'énorme dépense qui sera nécessaire par la suite si la communauté internationale ne nous aide pas à achever ce travail dès maintenant. De plus, il ne pas de réagir de façon excessive mais de rester concentrés sur l'affaiblissement et l'éradication des bases terroristes, sur le plan militaire et idéologique. Ce faisant, nous ne devons pas les sous-estimer, pas davantage que les surestimer et tomber dans le piège de leur propagande infantile, irresponsable et vaine.

Ces organisations terroristes barbares, où qu'elles se trouvent – à Nairobi, Mogadiscio ou ailleurs dans le monde – n'ont aucune pitié pour le genre humain. Mais je rassure l'Assemblée : nous combattons et nous vaincrons les Chabab dans les déserts et dans les villes, sur les médias numériques et les médias sociaux. Nous

les combattons sur les ondes et dans les journaux. Nous les défions dans les écoles, les collèges et les universités et nous aurons le dessus. Nous les avons vaincus par la voie militaire sur le champ de bataille et nous devons maintenant vaincre le poison de leur idéologie par des stratégies novatrices, des technologies de pointe, une éducation exhaustive et une communication vigoureuse. C'est l'engagement que nous tiendrons, et j'appelle tous nos partenaires à rester forts et à travailler au coude à coude avec le Kenya et avec la Somalie. Ce n'est que si nous maintenons notre résolution et notre cohésion que nous l'emporterons.

En l'espace d'une seule année, les pierres angulaires d'une nouvelle Somalie ont été posées avec succès et dans la paix. Nous avons enregistré des résultats qui feront date sur les plans de la sécurité, de la gestion des finances publiques, de la réconciliation, de la sensibilisation politique et de la mise en place des fondements de la bonne gouvernance grâce à l'adoption de lois pertinentes. Le Gouvernement fédéral somalien a maintenant établi la base d'un nouveau système de gestion des finances publiques, dont nous pensons qu'il permettra à nos donateurs d'accepter les dispositifs de financement en confiance sachant que les fonds parviendront bien à ceux qui sont censés en bénéficier.

Tout cela est au cœur du pacte du « New Deal » que nous avons signé à Bruxelles au début de ce mois. Ce pacte représente un changement de paradigme dans la façon dont la communauté internationale interagit avec la Somalie, et je salue de tout cœur cette transformation. Ce « New Deal » aidera la Somalie à préserver son unité et sa souveraineté et à asseoir solidement, 22 ans après, la construction d'institutions fonctionnelles de l'État fiables, transparentes et responsables qui respectent les droits et libertés fondamentaux ainsi que l'égalité de ses citoyens.

Pour aboutir, le New Deal doit être davantage que des mots et des cadres. Il doit donner des résultats sur le terrain. Le pacte suscite d'immenses attentes : on escompte qu'il révolutionnera la façon dont le Gouvernement dispense les services au public. Nous devons transformer la vie de notre peuple, communiquer avec nos concitoyens et améliorer leur qualité de vie. Parallèlement, nous avons engagé une campagne en vue de revitaliser la prestation des services dans les districts et les régions de toute la Somalie, de fournir des services de santé et de permettre l'accès des populations à l'eau salubre. Nous avons mis sur pied, pour la première fois, une initiative appelée « Allez à l'école ». Sous ses

auspices, nous prévoyons d'inscrire 100 000 élèves dans les écoles pour l'année scolaire en cours et 1 million d'élèves devraient être scolarisés à terme dans les trois prochaines années. Cela ne va pas sans problèmes, mais nous nous engageons et nous réussirons.

Par ailleurs, j'aimerais présenter à l'Assemblée les progrès politiques que nous enregistrons en Somalie.

Nous pensons qu'une solution politique est la première étape de la mise en place d'un cadre de gouvernance stable dans notre pays. Nous avons commencé à jeter les fondements qui permettront le retour d'une gouvernance efficace, stable et représentative en Somalie, pierre angulaire d'une paix durable.

À cette fin, la Somalie doit être dotée d'une constitution à part entière, qui soit le reflet d'un large consensus national sur la façon dont nous souhaitons nous gouverner nous-mêmes. Nous devons achever l'établissement de notre système fédéral et progresser dans le processus de démocratisation grâce à la mise sur pied d'un système électoral multipartite. En conséquence, notre Parlement a déjà promulgué une loi portant création d'une commission indépendante de révision et d'application de la Constitution, comme le prévoit la Constitution provisoire. Nous devons faire vite pour mettre en place les autres organes réglementaires critiques, dont une commission chargée des frontières et de la fédération et une commission électorale nationale indépendante, dont les tâches consisteront à orienter notre réflexion et à informer notre action et nos décisions afin de permettre à la Somalie d'aller jusqu'au bout de son cheminement vers l'unité, la stabilité et la démocratie.

En mars, mon gouvernement a signé un accord avec les autorités du Puntland, qui encadre notre engagement commun de mettre en œuvre un système de gouvernance fédérale, comme convenu. Le 27 août, nous avons signé un accord établissant une Administration intérimaire à Djouba, qui aspire également à devenir un État membre de la fédération conformément à la Constitution. L'accord, obtenu après de longs mois de négociations laborieuses, démontre ce qui peut être réalisé lorsque s'ajoute à l'impulsion politique donnée au niveau somalien l'appui constant de nos proches voisins.

Nous avons engagé des processus analogues dans le reste de la Somalie, en établissant des administrations intérimaires dans les autres régions aux fins du double

objectif de consolidation de la paix et de construction de l'État dans de nombreuses régions de Somalie. Les députés au Parlement ont également joué un rôle clef dans tout ce processus, en travaillant avec leurs électeurs et en servant de courroie de transmission décisive entre la population de leur circonscription et le Gouvernement fédéral.

Grâce aux bons offices du Gouvernement turc, nous avons poursuivi notre dialogue avec les autorités du Somaliland, en soulignant notre détermination de préserver l'unité du pays non par la force et la coercition, mais par le dialogue, le respect et l'entente mutuels. L'unité somalienne doit être davantage qu'un gadget rhétorique; elle doit préserver et promouvoir la dignité, l'égalité et les aspirations légitimes de tous les citoyens somaliens. En observant ce principe, nous sommes confiants que non seulement notre dialogue avec le Somaliland se poursuivra mais qu'en outre, il finira par porter ses fruits.

Ce sont là d'importants jalons, mais d'immenses défis nous attendent encore. Ces défis ont été clairement énoncés par les participants de la Conférence Vision 2016 convoquée le 2 septembre à Mogadiscio, où quelques-uns des plus grands esprits du pays et des communautés somaliennes de l'étranger se sont réunis pour mettre à contribution leur expérience, leur clairvoyance et leurs compétences remarquables afin de poser les jalons de l'avenir de la Somalie. Dans le cadre d'une autre conférence majeure tenue justement la semaine dernière à Mogadiscio, des dirigeants religieux et des sages somaliens respectés venus de tout le pays ont annoncé leur détermination de voir à l'avenir la Somalie libérée de l'intolérance et de l'extrémisme qui y ont pris racine ces dernières années.

Nous avons à cœur de veiller à ne pas perdre de vue, au cours du combat quotidien de reconstruction de notre pays, les enjeux qui nous attendent à plus long terme. Nous annonçons l'initiative Vision 2016, qui est un effort concerté, sous ma direction, pour achever l'élaboration de la Constitution, organiser le système fédéral et préparer la voie pour les élections de 2016. Il nous faudra direction, détermination et discipline, ainsi que des ressources humaines et financières, si nous voulons réussir face à la longue liste d'objectifs concrets et de critères de référence que nous nous sommes fixés dans le cadre de l'initiative.

Enfin, d'aucuns pourront se demander quelle peut être l'importance de la Somalie en ce moment, mais les enjeux, à l'heure actuelle, sont immenses : il y

va de l'avenir de notre pays et de la sécurité de la région et du reste du monde – s'agissant, en particulier, de la guerre contre Al-Qaïda en Somalie et de l'élimination de la mainmise des pirates sur le golfe d'Aden et l'océan Indien, qui sont réellement des enjeux communs avec le monde entier. Les progrès qui ont été enregistrés en Somalie sur ces questions critiques au cours des dernières années n'auraient pas été possibles sans l'appui courageux des États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de l'Union africaine, par l'intermédiaire des pays fournisseurs de contingents, et sans tous les courageux soldats africains qui ont consenti le sacrifice suprême. Nous leur rendons hommage et nous devons à leur mémoire de faire le nécessaire pour ne pas reculer d'un seul pas.

Je voudrais également remercier l'Union européenne de l'impulsion qu'elle a donnée à l'organisation de la conférence récente de Bruxelles. J'aimerais également remercier les États Membres qui non seulement ont pris l'engagement de prendre part à cette rencontre mais ont également fait preuve d'une grande générosité dans leurs offres de dons pour aider au développement et à la reconstruction de la Somalie. Nous espérons que d'autres leur emboîteront le pas.

Nous accueillons avec plaisir la nouvelle Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), avec laquelle nous travaillons maintenant à ramener la paix et la stabilité dans le pays. La MANUSOM effectue un travail remarquable et nous nous réjouissons d'avance d'œuvrer de concert au règlement de toutes les questions en suspens. La MANUSOM s'est montrée résolue à relocaliser ses bureaux en Somalie. Il est tragique, dans ces conditions, que les extrémistes, qui sont terrifiés du progrès, aient réussi à tuer des innocents dans l'attaque du complexe des Nations Unies à Mogadiscio. J'adresse mes sincères condoléances à l'Organisation des Nations Unies et aux familles des victimes.

L'ONU a réagi de manière réfléchie en réitérant son appui à la Somalie. Je remercie l'Organisation de ce courage et de cet engagement.

La guerre est une chose que nous, les Somaliens, n'avons que trop subie ces dernières années, et nous ressentons une tristesse particulière quand, en Syrie, nous voyons nos frères s'engager dans une guerre civile qui ne pourra que conduire le pays à la ruine. Il est beaucoup plus facile de commencer une guerre que d'y mettre fin. Le conflit en Syrie, après deux ans

d'existence, est déjà profondément installé. La haine s'est emparée du cœur de trop d'hommes et de femmes; pendant ce temps, une nouvelle génération d'enfants voit passer son enfance dans la souffrance et l'absence d'éducation.

Somalien ayant dû endurer la guerre civile la plus longue et la plus dévastatrice que le monde ait connue, je peux malheureusement parler d'expérience des séquelles de la guerre. Nous ne devons pas permettre l'utilisation d'armes chimiques contre des êtres humains en temps de guerre ou autrement, encore moins contre des enfants, des femmes et des personnes vulnérables. La communauté internationale doit assumer sa responsabilité en envoyant un message énergique à ceux qui sont responsables de la poursuite du conflit en Syrie. Nous devons continuer d'engager toutes les parties syriennes et leurs alliés internationaux à prendre conscience que la seule issue possible à cette tragédie est le dialogue et la négociation.

Avant de terminer, je voudrais redire que l'impunité n'a pas sa place dans le monde mais qu'une justice sélective et des procès ciblés sont contraires aux principes de paix, de justice et de réconciliation. Malheureusement, les procès de dirigeants africains à la Cour pénale internationale sont désormais sous-tendus par des considérations politiques, en contravention avec les objectifs et principes convenus sur le plan international. En conséquence, les blessures du conflit ne sont toujours pas pansées et l'unité et la cohésion nationales de nombreux pays africains sont en péril.

Je voudrais clore mon propos en remerciant l'Assemblée générale et en rendant hommage à l'appui dévoué de ses membres. Ensemble, nous pouvons rendre de nouveau toute sa force à la Somalie. Nous avons semé les graines d'une Somalie nouvelle. Nous voulons la voir grandir et devenir un arbre fièrement dressé dans la brousse africaine, plongeant profond les racines qui le lient intimement à sa région et offrant ombre et protection à son peuple tandis qu'il rebâtit sa vie.

**La Présidente par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République fédérale de Somalie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Manuel Serifo Nhamadjo,  
Président de transition de la République de  
Guinée-Bissau**

**La Présidente par intérim** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de transition de la République de Guinée-Bissau.

*M. Manuel Serifo Nhamadjo, Président de transition de la République de Guinée-Bissau, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Manuel Serifo Nhamadjo, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**Le Président Nhamadjo** (*parle en portugais, texte anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais commencer ma déclaration en félicitant l'Ambassadeur John William Ashe de son élection à la présidence de l'assemblée générale à sa soixante-huitième session. J'aimerais également adresser nos félicitations à son pays, Antigua-et-Barbuda, qu'honore le choix de l'un de ses fils comme Président, cette année, de l'institution la plus représentative du monde.

Le Président porte sur ses épaules la responsabilité de conduire les travaux de la présente session de l'Assemblée générale à une époque que tous considèrent comme particulièrement critique sur le plan politique pour la communauté internationale. De fait la réalité à laquelle doit faire face la communauté internationale aujourd'hui est celle d'un monde troublé par de dangereuses tensions géopolitiques mondiales et une crise économique et financière internationale plus profonde et plus étendue que toutes celles que nous avons connues depuis les années 30. L'intensité de la crise a mis des millions de personnes au chômage et créé des millions de nouveaux pauvres aux quatre coins du monde.

De nouvelles peurs, de nouveaux dangers et de nouvelles menaces se font jour autour de la planète, du terrorisme transnational au trafic d'armes et de stupéfiants, en passant par d'inquiétantes tensions interconfessionnelles qui conduisent souvent aux effusions de sang.

Parmi les autres dangers, il y a le retour brutal dans le monde contemporain de la piraterie à l'ancienne, non seulement au large des côtes somaliennes mais également dans le golfe de Guinée, qui menace d'importantes routes par lesquelles le pétrole qui

alimente l'économie mondiale est transporté. Cette piraterie crée de l'insécurité pour la marine marchande internationale et favorise la pêche illégale et toute sorte de trafics maritimes—armes, êtres humains, stupéfiants, de même que la persistance de flambées de violence ethnique qui causent d'énormes souffrances humaines et des catastrophes humanitaires inimaginables dans diverses régions.

Je viens d'un petit pays de l'extrême pointe occidentale de la côte africaine. Nous sommes un pays pauvre, mais nous n'avons pas perdu espoir de parvenir, dans la paix, au progrès que nous sommes en droit d'attendre. Il y a deux jours nous avons célébré le quarantième anniversaire de notre indépendance, aussi est-ce le bon moment pour nous de réaffirmer ce qui suit : durant toute la période de notre lutte armée pour la libération du pays, le peuple que je représente a eu foi dans l'ONU et dans le droit international, et mon pays conserve, renouvelle et réaffirme cette foi aujourd'hui.

Nous avons obtenu notre indépendance en 1973. Cette indépendance, personne ne nous l'a donnée, mais elle a été possible grâce à la solidarité internationale de certains et, en fin de compte, à la reconnaissance de tous.

À tous, sans exception, je tiens, au nom de la Guinée-Bissau, à dire notre gratitude éternelle, à proclamer notre vif souhait de renforcer nos liens d'amitié de longue date et à confirmer notre volonté, en dépit de tout ce qui est arrivé, de rétablir les fondements de la solidarité qui a uni nos peuples par le passé.

Depuis cette tribune, j'en appelle à la patience et à la compréhension de l'Assemblée et j'ose espérer compter sur sa solidarité. Je crois que les marques de générosité ne sont en rien incompatibles avec la froide rationalité des relations entre États souverains. Je suis le Président de transition de la République de Guinée-Bissau, et ce titre, comme l'Assemblée le sait, est l'expression d'une situation particulière et exceptionnelle.

De fait, les événements politiques et militaires du 12 avril 2012 ont créé un nouveau contexte politique dans mon pays, lorsqu'un coup militaire a renversé le Président intérimaire de la République et un Premier Ministre démissionnaire, qui avait lancé une campagne infructueuse pour décrocher la présidence. Face à cette situation, nous nous sommes demandé quoi faire.

Heureusement, c'est selon nous la meilleure solution possible à l'époque qui a en définitive prévalu. Nous avons réussi à éviter des problèmes politiques qui,

s'ils s'étaient enracinés, auraient pu jeter le pays dans un tourbillon politique et militaire aux conséquences imprévisibles et nul doute beaucoup plus graves que celles auxquelles nous avons néanmoins été et continuons d'être confrontés.

Il nous a donc fallu circonscrire les forces sous-tendant le coup militaire, maîtriser ses effets politiques et limiter ses retombées institutionnelles, et comme si cela ne suffisait pas, nous avons dû gérer deux points de vue opposés soudain apparus dans le pays et à l'extérieur.

L'un était profondément contraire au retour pacifique à la normalité constitutionnelle dans mon pays, tandis que l'autre était plus réaliste et donc plus prometteur en termes de rétablissement progressif de l'ordre constitutionnel. Il nous a fallu contrer cette première prétendue option, aussi curieuse que radicale. C'était l'option retenue par ceux qui auraient préféré voir le pire scénario possible en Guinée-Bissau. Pourquoi? C'est qu'en fait ils avaient parié sur une dégradation de la situation politique dans mon pays qui justifierait leurs points de vue, confirmerait leurs prédictions et rendrait opérationnelles leurs conceptions politiques du meilleur moyen de résoudre la crise en Guinée-Bissau. Ils ont d'ailleurs tout fait pour appliquer leur devise « plus la Guinée-Bissau ira mal, mieux ce sera », mieux ce sera pour leurs intérêts, bien sûr. Or une position aussi radicale a véritablement réveillé les susceptibilités les plus enfouies d'un peuple qui est peut-être humble mais qui refuse d'être humilié.

Nous sommes une vraie démocratie, malgré tous nos défauts, les atteintes à la vocation démocratique de l'État et les nombreux détours qui ont été pris, et que nous sommes les premiers à admettre. Mais on ne doit pas oublier que nous sommes, avant tout, un État né de plusieurs siècles de souffrance et d'espoir, et d'une lutte victorieuse mais âpre pour son indépendance nationale, ce qui a profondément influencé notre choix des valeurs politiques à défendre.

Pour que la deuxième option qui était sur la table ait le champ libre, nous avons pu compter sur le réalisme et la prompte solidarité de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Avec l'appui important du Conseil de sécurité, la CEDEAO a assumé seule la responsabilité de gérer la période de transition convenue et de mettre en place une mission militaire de stabilisation, de taille réduite, connue sous le nom de Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau ou ECOMIB.

Aux niveaux politique et institutionnel, le parlement élu par les Bissau-guinéens, l'Assemblée nationale populaire, est demeurée en place et a donc pu fournir à la transition politique une base institutionnelle légitime et légitimante. De fait, la Constitution de la République n'a jamais été suspendue.

C'est ainsi qu'est née la charge de Président de transition de la République. Elle n'est pas le fruit d'un coup militaire, mais au contraire d'un parlement élu et par conséquent d'un processus institutionnel et politique. Cela fait toute la différence.

*M. Deng (Soudan du Sud), Vice-Président, assume la présidence.*

Je suis à la fois membre du Parlement, élu quatre fois de suite à cette fonction, et Premier Vice-Président de cet organe de souveraineté : autrement dit, toute modestie mise à part, je suis un démocrate chevronné et de conviction qui n'a jamais effectué un coup d'État ni ordonné un tel acte.

Et donc, avec l'investiture du Président de transition de la République, le processus de transition politique à proprement parler a pu commencer. Un peu plus tard, le Parlement a approuvé le pacte de transition révisé et l'arrangement politique correspondant. Puis, il a adopté le budget de l'État, présenté par un Gouvernement de grande ouverture politique, nommé par mes soins et confirmé par décret en tant que Président de transition de la République.

Ces mesures ont permis à la transition politique de véritablement prendre son essor. J'ai signé un décret présidentiel fixant au 24 novembre la date des élections présidentielle et législative. Il ne nous reste plus, et ce n'est pas une mince affaire, qu'à faire en sorte que les fonds soient disponibles pour mener à bien un processus électoral efficace, transparent et incontestable. Pour cela, nous devons établir des listes électorales fiables, ce qui ne sera possible que grâce à un recensement précis, c'est-à-dire à un processus fiable d'inscription des électeurs. Voilà où en est aujourd'hui la transition politique en Guinée-Bissau.

La Guinée-Bissau est la victime de deux maux qui se recoupent : la pauvreté et l'instabilité politique. Dans une société telle que celle de mon pays, la pauvreté entraîne une propension à l'instabilité politique. Inversement, l'instabilité politique a nui à l'ordre économique, freiné le taux de croissance et donc aggravé le taux de pauvreté. Le défi qui nous attend consiste précisément à échapper au double piège de la

pauvreté et de l'instabilité politique. Le relever est une tâche qui, à l'évidence, va bien au-delà des objectifs de la période exceptionnelle que représente la transition politique. Aussi n'entrerai-je pas davantage dans les détails à ce sujet.

Compte tenu de ce très lourd passif économique et politique, qui n'est pas encore résorbé, nous n'avons véritablement pas les moyens, du moins dans un avenir prévisible, d'atteindre les objectifs de développement du Millénaire selon un calendrier établi d'avance. Mais cela ne veut pas dire que le Gouvernement, la société civile et les partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux de la Guinée-Bissau, y compris les institutions spécialisées des Nations Unies, ont baissé les bras. Au contraire, dans les domaines de l'éducation, de la santé, des politiques d'égalité entre les sexes, de la lutte contre la pauvreté, des politiques environnementales en faveur d'un développement durable et autres, notre pays a réalisé des progrès, même s'ils restent modestes et insuffisants.

Pour ce qui est du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288, annexe), la Guinée-Bissau mettra tout en œuvre pour respecter les engagements pris. Nous espérons que les pays les plus développés, nos partenaires, assumeront leur part de responsabilité dans la lutte contre la pauvreté, l'un des plus grands fléaux touchant les États, telle la Guinée-Bissau, rendus extrêmement vulnérables du fait de leur grande fragilité et qui continuent de subir les graves conséquences des conflits armés dont ils ont été le théâtre.

La Guinée-Bissau se félicite du lancement, le 24 septembre, du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui va remplacer la Commission du développement durable et mettra au point le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Pays comptant un grand nombre d'îles, la Guinée-Bissau salue également l'initiative du Secrétaire général de convoquer la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement en septembre 2014, au Samoa.

Nous saisissons cette occasion pour remercier, l'ONU, et le Secrétaire général Ban Ki-moon en particulier, de leur dévouement envers notre pays et d'avoir nommé l'ancien Président du Timor-Leste, José Ramos-Horta, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

M. Ramos-Horta a contribué de manière remarquable à la normalisation politique de notre pays.

L'État bissau-guinéen n'est pas indifférent à l'évolution du contexte politique international. La Guinée-Bissau n'a jamais été sourde aux espoirs ou à la souffrance des peuples du monde. À cet égard, nous sommes résolument solidaires avec nos frères de la CEDEAO. Nous souhaitons bonne chance au peuple malien. Le Mali vient d'apporter la preuve de sa très grande maturité et de sa fierté civique en se rendant aux urnes à l'occasion des récentes élections générales, sonnante ainsi la fin d'une période de transition politique. Ces élections ont également marqué avec force le lancement d'un processus de réconciliation nationale et des efforts pour relever le pays, détruit par le terrorisme et un irrédentisme inacceptable. Nous profitons de cette occasion pour féliciter la France pour le rôle déterminant qu'elle a joué afin de sauvegarder l'intégrité territoriale du Mali, socle de la souveraineté du pays.

Nous condamnons les attaques terroristes qui ont eu lieu au Nigéria et au Kenya, portées par un radicalisme qui procède de l'intolérance religieuse. Nous offrons toute notre sympathie aux pays frères du Nigéria et du Kenya, et aux Présidents Goodluck Jonathan et Uhuru Kenyatta, à leurs gouvernements et aux familles de toutes les victimes. Par ailleurs, nous espérons que la Guinée, notre voisine, connaîtra des élections réussies, afin d'ouvrir la voie à une réconciliation nationale véritable dans ce pays.

En Égypte mais aussi en Syrie, ravagée par la guerre, nous espérons que le dialogue et la diplomatie l'emporteront sur la force, afin qu'il n'y ait pas d'autres vies sacrifiées. Au Moyen-Orient, nous continuons de défendre la cause palestinienne avec la même conviction. Il est fondamental pour les Palestiniens en particulier, et pour la stabilité politique et la consolidation de la paix dans le monde arabe en général, que les négociations entre les autorités palestiniennes et l'État d'Israël avancent vers la création d'un État palestinien souverain, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU.

Quant à l'Europe, nous tenons à remercier tout particulièrement la France, qui ne nous a jamais abandonnés et continue très activement à chercher les moyens d'aider la Guinée-Bissau à surmonter sa crise politique. Nous remercions également le Royaume d'Espagne, dont l'Ambassadeur auprès de l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle déterminant dans les efforts en faveur de la normalisation politique. Notre ami, le Timor-Leste, petit pays au sein de la Communauté



des pays de langue portugaise, a manifesté un esprit de coopération remarquable envers la Guinée-Bissau, prouvant que les amis sont toujours présents dans les moments les plus difficiles. Les autorités timoraises ont tout simplement compris qu'appuyer un processus institutionnel de normalisation politique n'est pas la même chose qu'appuyer un coup d'État. C'est même tout l'inverse.

Nous remercions très sincèrement le Président Armando Guebuza, Président en exercice de la CPLP, pour son évaluation objective du processus politique en Guinée-Bissau, et ses encouragements et d'avoir appelé la communauté internationale à soutenir financièrement les élections générales en Guinée-Bissau. Nous saisissons également cette occasion pour féliciter le Mozambicain Murade Murargy, actuel Secrétaire exécutif de la CPLP, de l'énergie qu'il a consacrée au processus de normalisation politique dans notre pays. Nous espérons qu'un jour, peut-être proche, nos relations avec les pays de la CPLP seront totalement normalisées, ce qui est dans l'intérêt de l'ensemble de nos peuples et de nos États souverains.

En ce qui concerne Cuba, nous demandons, ainsi que nous l'avons toujours fait, la fin du blocus vieux de plusieurs décennies et appelons à la poursuite des réformes en cours dans ce pays ami, avec lequel nous avons de nombreux et profonds liens d'amitié et de solidarité.

Pour ce qui est de l'Asie, nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à la République populaire de Chine pour l'ampleur et la densité de sa coopération avec notre pays. Les fruits de cette coopération, notamment la construction de plusieurs grands bâtiments publics, resteront dans l'histoire comme le symbole indélébile d'une amitié qui remonte au temps de notre lutte armée pour la libération nationale.

Enfin, nous transmettons au Président de la République de Côte d'Ivoire et Président en exercice de la CEDEAO, M. Alassane Ouattara; au Président de la République fédérale du Nigéria et Président du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau, M. Goodluck Jonathan, ainsi qu'à tous les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la CEDEAO, la profonde gratitude du peuple bissau-guinéen.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de transition de la République de Guinée-Bissau de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Manuel Serifo Nhamadjo, Président de transition de la République de Guinée-Bissau, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Point 8 de l'ordre du jour** (*suite*)

#### **Débat général**

#### **Allocution de M. James Wani Igga, Vice-Président de la République du Soudan du Sud**

*M. James Wani Igga, Vice-Président de la République du Soudan du Sud, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. James Wani Igga, Vice-Président de la République du Soudan du Sud, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Igga** (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur de prendre pour la première fois la parole devant l'Assemblée générale en ma qualité de Vice-Président de la République du Soudan du Sud.

Premièrement, je tiens à exprimer les condoléances les plus sincères du Gouvernement et du peuple sud-soudanais au peuple et au Gouvernement kényans, en particulier aux familles des victimes de l'acte de terrorisme brutal et inhumain qui a frappé la capitale kényane, Nairobi. Nous condamnons tous les actes de terrorisme et nous nous engageons à accorder notre entière coopération et notre plein appui à tous les efforts visant à débarrasser la région, voire la planète, du terrorisme.

Je transmets toute ma reconnaissance, ainsi que celle du Président Kiir Mayardit et du peuple du Soudan du Sud, à l'ONU, et plus particulièrement au Conseil de sécurité, aux pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, à la Troïka et à toutes les personnes de bonne volonté qui nous ont aidés, par la voie diplomatique, à mettre fin à un conflit qui a ravagé notre pays pendant des décennies. Nous remercions notamment la communauté internationale d'avoir suivi de près l'application difficile de l'accord de paix. Compte tenu de la complexité des questions en jeu, l'application de l'Accord de paix global a été relativement réussie, bien que les protocoles des deux États du Kordofan méridional et du Nil Bleu, le cas de la zone contestée d'Abyei, et la démarcation des frontières entre le Soudan du Sud et le Soudan continuent de faire obstacle à la mise en œuvre intégrale de l'accord de paix.

Notre pays est riche en ressources naturelles. Récemment, nos relations avec le Soudan ont connu des tensions inattendues, et le flux de pétrole transitant par le Soudan a été parfois suspendu. À l'intérieur même du Sud, de vieilles querelles immémoriales ont refait surface entre certaines communautés à propos des pâturages et des points d'eau. Cette situation s'est compliquée pendant la dernière guerre, quand des armes de divers calibres sont tombées entre les mains de civils non autorisés. Le Gouvernement s'attache d'arracher pied à enraciner la paix aux quatre coins du Soudan du Sud. Nous avons mis en place des programmes pour la réhabilitation des anciens groupes rebelles et leur insertion dans nos forces armées et dans l'ensemble de la société.

Nous devons littéralement bâtir un pays à partir de rien, un pays sans infrastructures physiques et sociales. Ceci a produit les pires indicateurs de développement humain au monde, dont des taux élevés de mortalité maternelle et infantiles et d'analphabétisme pour une population de plus de 8 millions d'habitants.

Si nous reconnaissons que, en tant qu'êtres humains et que Gouvernement, nous avons sans doute fait des erreurs de jugement alors que nous cherchions à remettre sur pied un pays dévasté par la guerre, nous avons également pris de bonnes mesures, et nous demandons que la bonne volonté qui s'est manifestée à notre égard pendant cette période difficile continue. Notre adhésion aux droits de l'homme est mise à l'épreuve du fait des actions malfaisantes commises par des éléments extérieurs et dont nous ne sommes pas responsables. Nous saluons toute critique objective et demandons aux experts du Soudan du Sud de regarder l'ensemble du tableau et de voir comme le pays est bien géré dans nos neuf autres États, à part l'État de Jonglei.

Nous avons actuellement un gouvernement aux normes de compétence acceptables. Les dirigeants politiques du Soudan du Sud ont adopté expressément un système de gouvernance décentralisé, tel que stipulé par la Constitution provisoire de 2011, afin de mettre en place une démocratie à larges assises à la suite de la période de conflit. Nous avons établi 10 États gérés par des gouverneurs élus par le peuple et des législatures démocratiques afin de créer une base de bonne gouvernance. En 2010, le Président Kiir Mayardit a été élu démocratiquement et à une majorité écrasante. Notre noble lutte avait pour but de concrétiser les idéaux et les valeurs d'une vraie démocratie si ardemment chéris par notre peuple.

Selon notre Constitution, les prochaines élections auront lieu en 2015. Effectivement, le 18 septembre, notre Président a publiquement confirmé cette date. Le parti au pouvoir, le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) tiendra une autre convention générale en mars 2014 afin d'élire librement ses structures en prévision des élections générales de 2015.

J'en viens maintenant aux femmes. Les femmes ont été victimes de discrimination depuis 1956, leur taux d'alphabétisme atteignant à peine 18 %. Le MPLS, parti au pouvoir, a porté la participation politique des femmes des 25 % prévus par la Constitution à 35 % dans le projet de Constitution permanente.

Ces dernières années, l'Assemblée législative nationale, dont j'ai été élu Président à deux reprises et où j'ai servi pendant huit années, a promulgué un nombre important de lois, y compris la loi sur la gestion des recettes pétrolières et la loi sur l'investissement, entre autres, établissant de ce fait des règles claires sur la façon prudente et efficace dont nous pouvons dépenser ces recettes. Avec l'aide de nos partenaires régionaux et internationaux du développement, nous nous sommes lancés dans le développement de nos infrastructures. De nombreux projets sont en cours dans ce domaine.

En réponse à l'arrêt de la production pétrolière l'année dernière, le Gouvernement a adopté des mesures d'austérité. Nous avons réduit de 40 % les dépenses de l'État, et actuellement, nous avons considérablement augmenté la collecte de recettes non pétrolières. Nous prenons très au sérieux notre responsabilité de veiller à ce que les fonds publics soient utilisés à bon escient et à ce que nos dépenses soient rigoureusement contrôlées.

Nous sommes donc déterminés à lutter sans compromis contre les pratiques dénotant une mauvaise administration, notamment la corruption.

Nous regrettons profondément le décès des soldats de la paix indiens, de l'équipage de l'hélicoptère russe et des travailleurs humanitaires kényans et soudanais dans le comté de Pibor. Nous présentons nos condoléances aux familles et aux Gouvernements de ceux qui ont perdu la vie. Nous tenons à assurer la communauté internationale que ces incidents tragiques ne se répéteront pas.

L'État de Jonglei, État le plus peuplé et présentant un terrain très inaccessible, est une source de préoccupation particulière pour nous en tant que Gouvernement, ainsi que pour la communauté internationale. Il ne fait aucun doute qu'il présente des handicaps majeurs sur le plan

de la sécurité et des infrastructures. Nous déplorons les problèmes de sécurité à Jonglei et assurons la communauté internationale que notre gouvernement est déterminé à transformer notre armée, l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), en une armée nationale professionnelle qui respecte les droits de l'homme et l'état de droit et qui s'engage à protéger les civils.

Le Président a proclamé une amnistie générale pour les groupes rebelles et deux groupes majeurs ont déjà réagi positivement, l'un commandé par le général Bapin et l'autre par le général Johnson Oluny. Le Président a également ordonné le désarmement obligatoire de la population civile et a pris des mesures légales pour punir les auteurs de violations des droits de l'homme à Jonglei, notamment un commandant de brigade de l'APLS, désormais arrêté, ainsi que 13 soldats qui ont été condamnés à des peines de prison allant de trois à cinq ans. À ce jour, 84 cas de violations des droits de l'homme ont fait l'objet de poursuites judiciaires. Nous sommes déterminés à veiller à ce que les violations commises par certains éléments indisciplinés de l'APLS ne restent pas impunies.

Le Gouvernement a récemment formé une commission Paix et réconciliation dirigée par de grands chefs religieux afin de promouvoir le dialogue avec tous les groupes, y compris les groupes d'insurgés du comté de Pibor.

Le Gouvernement a donné à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), au Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (BCAH) et à d'autres instances humanitaires un accès sans entrave à toutes les régions du pays, y compris, naturellement, à l'État de Jonglei. S'agissant de la situation dans le comté de Pibor, qui nous préoccupe tous particulièrement, nous avons déterminé grâce à la MINUSS et au BCAH le nombre de personnes actuellement inscrites sur les listes de distribution alimentaire dans divers camps de personnes déplacées et autres villages. Quand on compare ce nombre à la population du comté de Pibor avant le conflit, on peut tirer un certain soulagement du fait que la plupart des personnes portées disparues sont en fait en vie et reçoivent des organismes des Nations Unies et d'autres organisations une aide humanitaire ô combien nécessaire.

Ainsi, sur une population totale d'environ 140 000 personnes à Pibor, près de 100 000 personnes ont été recensées rien que dans la brousse autour de Pibor, 10 000 autres dans la ville de Djouba, et 26 000 sont inscrites en tant que réfugiés dans les pays voisins.

Depuis cette tribune, nous appelons à ce qu'une aide multiforme d'urgence leur soit rapidement acheminée.

Autre impératif urgent en matière de sécurité : il est nécessaire de former une force de police capable de mettre fin au fort taux de criminalité que nous connaissons dans le comté de Pibor et, d'ailleurs, dans tout le pays. La MINUSS, que nous remercions profondément, a aidé à transformer des centaines d'anciens combattants en une force de police respectueuse de l'état de droit. Sous la conduite de son équipe dirigeante très compétente, la MINUSS accomplit un travail remarquable. Le taux de criminalité lié à la prolifération des armes légères est alarmant. Si notre force de police a réussi à appréhender de nombreux criminels, d'autres sont toujours en liberté. Le Gouvernement est déterminé à éliminer cette menace. Nous rejetons toutes les allégations selon lesquelles ces violations seraient des orchestrations délibérées et systématiques.

Notre relation avec le Soudan est un mélange de coopération et de querelles. Fondamentalement, les deux parties reconnaissent que, compte tenu de leur histoire commune, il n'existe d'autre option que la paix durable, l'harmonie et la coopération. C'est pourquoi le Président Kiir Mayardit a effectué une visite remarquée à Khartoum en début de mois, pour s'entretenir amicalement avec son homologue soudanais, le Président Omar Hassan Al-Bashir. Ils sont convenus de renforcer la coopération dans tous les domaines, notamment pour permettre au Soudan du Sud d'écouler sans entrave son pétrole, en passant par le Soudan.

Nous appelons les parties en guerre au Soudan à trouver un règlement politique durable au conflit, situation à laquelle l'Accord de paix global apporte des solutions concrètes. Nous exhortons la communauté internationale à jouer un rôle positif encore plus important pour aplanir les divergences entre les deux parties. La guerre civile qui fait actuellement rage dans les régions soudanaises des Monts Nouba et du Nil Bleu, ainsi qu'au Darfour, a entraîné un afflux de réfugiés au Soudan du Sud, ce qui est pour nous une source de préoccupation. Nous demandons qu'une aide humanitaire et des fournitures médicales soient acheminées à ces réfugiés. Compte tenu du savoir incomparable dont nous disposons, de notre connaissance des forces en présence et de notre statut de partenaire de Khartoum et d'anciens compagnons d'armes des dites forces en présence dans ces deux régions, ainsi que de notre intérêt à instaurer la paix le long de notre frontière septentrionale, le

Gouvernement sud-soudanais peut jouer, le cas échéant, un rôle constructif de médiateur.

S'agissant d'Abyei, nous continuerons de coopérer avec la République du Soudan afin de mettre en œuvre l'accord sur le statut final d'Abyei par le biais d'un référendum, que le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine a fixé à octobre 2013. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Conseil de sécurité de l'ONU ont accepté cette proposition, qu'ils ont qualifiée de « solution juste, équitable et réalisable ». La communauté internationale doit donc veiller à ce qu'elle soit désormais mise en œuvre rapidement.

Notre nouveau gouvernement à Djouba, énergique et doté de nouveaux visages, est plus ramassé, afin de réduire les dépenses, mais aussi plus large en termes d'ouverture aux autres partis politique et à la société civile, et il compte même des membres qui ne sont affiliés à aucun parti. Le remaniement a été largement plébiscité et applaudi dans tout le pays, et un sondage d'opinion effectué récemment par deux organismes – CRN et ST – a révélé que 84,7 % des sondés approuvaient la nouvelle équipe et 92 % le choix du nouveau Vice-Président.

Alors que de nombreuses personnes, y compris certains de nos amis, avaient mis en doute notre capacité de gérer pacifiquement cet exercice politique aussi simple qu'est un remaniement ministériel, cet appui populaire est révélateur. Notre préoccupation immédiate dans la nouvelle phase, que nous appelons phase II, est d'améliorer la santé, l'éducation, les routes, la fourniture d'électricité et la qualité de la vie. Nous sommes résolus à éradiquer l'impunité et la corruption, phénomènes qui minent les États sortant d'un conflit, où qu'ils soient, et qui sont susceptibles de faire échouer l'action déterminée que nous menons pour réussir. Résolu à lutter contre la corruption et à établir de nouvelles normes, notre gouvernement a effacé 16000 noms « fantômes » des états de paie de la police. Une opération similaire en cours en ce qui concerne les forces militaires et autres.

Pour finir, je tiens à réaffirmer que nous restons constants dans notre vision d'un pays en paix avec lui-même et avec ses voisins – un pays dont la sécurité, l'état de droit et les droits de l'homme se renforcent et qui avance vers la justice et la prospérité. J'exprime mes sincères remerciements à nos nombreux partenaires et amis pour l'appui qu'ils n'ont cessé de nous apporter. Nous envisageons l'avenir avec confiance et nous sommes sûrs de ce que nous, peuple sortant de la

marginalisation et des souffrances d'une guerre civile, pouvons accomplir ensemble.

L'Organisation doit redoubler d'efforts pour renforcer son nouveau Membre, le Soudan du Sud, et le soutenir dans son développement économique et dans sa détermination à mettre un terme aux violations des droits de l'homme. Il importe que les Nations Unies supervisent et encouragent la pleine mise en œuvre des accords de coopération signés entre le Soudan du Sud et le Soudan afin de consolider la coexistence pacifique et harmonieuse.

**Le Président par intérim (parle en anglais) :**  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République du Soudan du Sud de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. James Wani Igga, Vice-Président de la République du Soudan du Sud, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Nicolas Tiangaye, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre des finances et du budget de la République centrafricaine**

**Le Président par intérim (parle en anglais) :**  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre des finances et du budget de la République centrafricaine.

*M. Nicolas Tiangaye, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre des finances et du budget de la République centrafricaine est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim (parle en anglais) :**  
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Nicolas Tiangaye, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre des finances et du budget de la République centrafricaine, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Tiangaye (République centrafricaine) :** Le thème retenu pour la soixante-huitième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies est : « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain ». L'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement étant compromise pour la République centrafricaine en raison de la crise qu'elle traverse, je voudrais consacrer exclusivement mon discours à la situation qui prévaut dans mon pays.

Au moment où les dirigeants des différentes nations se retrouvent à New York pour partager les

préoccupations d'un monde de plus en plus caractérisé par des violences, la haine, l'extrême pauvreté et les conflits armés, avec une cohorte de désolation pour les peuples soumis à une souffrance indescriptible, j'ai ce pénible devoir de prendre la parole en tant que Premier Ministre, Chef du Gouvernement d'Union nationale de transition de la République centrafricaine, pour parler du haut de cette tribune de l'Organisation des Nations Unies du drame humain que connaît le peuple centrafricain et dont la souffrance semble être oubliée par la communauté internationale.

Je voudrais tout d'abord vous au nom de la délégation qui m'accompagne et en mon nom propre, adresser mes vives félicitations à M. John W. Ashe pour sa brillante élection à la présidence de la soixante-huitième session ordinaire de l'Assemblée générale. Je tiens à saluer aussi au passage le travail remarquable accompli sous l'autorité de M. Vuk Jeremić, Président de la soixante-septième session. Je tiens également à exprimer toute ma gratitude au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son dynamisme, son pragmatisme, et surtout pour l'attention particulière qu'il ne cesse de porter à mon pays et au peuple centrafricain.

Je ne peux m'empêcher de rendre un hommage mérité aux chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), qui n'ont de cesse d'aider mon pays empêtré dans une crise multiforme, ainsi qu'à l'Organisation des Nations Unies, à l'Union européenne, à l'Organisation internationale de la Francophonie et à la France pour leur soutien constant à la République centrafricaine pendant des moments de dures épreuves. Ces remerciements s'adressent également au Gouvernement des États-Unis qui s'est engagé à nos côtés dans la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) de Joseph Kony.

Nous avons appris la douloureuse nouvelle de l'attaque terroriste dont Nairobi a été le théâtre au moment où nous nous réunissons à New York. Mon pays condamne ces attaques aveugles et adresse ses condoléances aux familles éprouvées et au peuple kényan.

Le drame que vit le peuple syrien depuis plus de deux ans doit interpeller la communauté internationale. L'emploi d'armes chimiques contre les populations civiles doit être fermement condamné. C'est pourquoi mon pays souscrit aux actions en cours en vue du démantèlement de l'arsenal chimique en Syrie, en

priviliégiant l'option diplomatique de la résolution de cette crise.

Si l'Afrique se singularise par des actes de violence de tous ordres, ce continent nous offre néanmoins des raisons d'espérer puisqu'il y a quelques jours, nous avons assisté au Mali à l'élection du Président Ibrahim Boubacar Keita dans un pays en proie à une crise ayant sapé les fondements de son unité nationale. Qu'il accepte nos vives félicitations et trouve ici l'expression de notre indéfectible encouragement pour la restauration de la paix et l'enracinement de la démocratie dans son pays.

En un demi-siècle d'indépendance, la République centrafricaine a connu une série de crises politico-militaires cycliques, ayant conduit à des changements successifs de régimes politiques. Ces crises récurrentes ont créé ces dernières décennies une instabilité quasi permanente qui a entraîné une dégénérescence de l'État.

Les causes endogènes de cette situation découlent de la fragilité de l'État, d'un déficit de dialogue politique, du non-respect des engagements pris dans la gestion des affaires publiques, du refus de l'alternance, du clanisme, du tribalisme, du népotisme et de la politique d'exclusion.

Ces causes se combinent aujourd'hui avec des phénomènes nouveaux jamais connus en République centrafricaine : les tensions interethniques et interreligieuses passionnelles qui nous rappellent les drames vécus par certains pays africains.

Les causes exogènes trouvent leurs sources dans les effets collatéraux des crises du Darfour et de la Libye; le long conflit du Soudan, qui a abouti à l'indépendance du Soudan du Sud; le conflit en République démocratique du Congo; les agrégats résiduels des anciennes rébellions tchadiennes; et les agissements terroristes de la LRA de Joseph Kony dans l'extrême sud-est du pays. Ces différents troubles favorisent la circulation d'un important flux d'armes de guerre de tous calibres, dont les effets combinés pèsent lourdement sur la situation sécuritaire et humanitaire en République centrafricaine, causant de graves violations des droits de l'homme : massacres des populations civiles, enlèvements, exécutions sommaires, viols collectifs, pillages à grande échelle, incendies volontaires des habitations privées, des édifices publics et des greniers, sans parler des profanations des lieux de cultes, de la dégradation des ressources naturelles et de la faune.

La République centrafricaine se trouve ainsi confrontée à des défis multiformes qui exigent des mesures immédiates en vue du rétablissement de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire; de la protection et de l'assistance humanitaire au profit des populations vulnérables, y compris les déplacés internes et les réfugiés; du redéploiement de l'administration sur toute l'étendue du territoire; du rétablissement de la cohésion sociale et de la concorde nationale; de la relance de l'économie et de la gestion des finances publiques; et de l'organisation des élections générales. D'ici à 2015, le Gouvernement entend mettre en œuvre, conformément aux engagements pris devant les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, les conditions d'un retour à la sécurité, à la paix et à l'ordre constitutionnel.

Il s'agit, au sortir de la période de transition apaisée que chaque citoyen centrafricain appelle de ses vœux, de faire de la République centrafricaine un pays où la sécurité et la paix seront garanties dans tous les secteurs de la vie politique, économique et sociale à la faveur d'une opération de désarmement, démobilisation et réinsertion menée avec succès et de l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles permettant de désigner les futures autorités légitimes du pays.

Dans le respect des différents engagements pris sur la base de l'Accord politique de Libreville du 11 janvier 2013 et de la Déclaration de N'Djamena du 18 avril 2013, sous l'égide des chefs d'État de la CEEAC, nous avons procédé à la mise en place des différentes institutions de la transition : le Gouvernement d'union nationale de transition, respectant l'équilibre géographique et politique; et le Conseil national de transition, organe constituant et législatif de transition. Nous avons adopté et promulgué la Charte constitutionnelle de transition ainsi que la loi organique relative à la Cour constitutionnelle de transition. Nous avons procédé à la prestation de serment et à l'installation des membres de la Cour constitutionnelle de transition et à la prestation de serment du Chef de l'État de la transition. La dernière institution, à savoir le Haut Conseil de la communication, sera mise en place prochainement. L'organisation des prochaines échéances électorales sera confiée à l'Autorité nationale des élections. La mise en place de ce nouvel organe de gestion des élections aura lieu dans les prochains jours. Les orientations du Gouvernement portent sur la restauration et la refondation des forces de défense et de sécurité avec l'aide de la communauté internationale. Cette restauration ne peut être crédible

que si les conditions de base sont remplies. Le Chef de l'État de la transition et le Gouvernement d'union nationale de transition s'attèlent à cette tâche difficile.

À la suite des exactions, des tueries et des pillages dont les quartiers de Boyrabe et Boeing ont été le théâtre à Bangui, des mesures ont été prises pour interdire aux ex-Séléka d'assurer le maintien de l'ordre. Désormais, cette mission incombe exclusivement à la gendarmerie et à la police. Il a été organisé une cérémonie de réconciliation entre les officiers des Forces armées centrafricaines et ceux de l'ex-rébellion de la Séléka. La coalition Séléka ayant été dissoute, on entre dans une dynamique de fusion de cette dernière avec les Forces armées centrafricaines.

S'agissant du cantonnement des éléments de l'ex-Séléka, 15 sites ont été retenus en province pour l'identification, le désarmement et la sélection de ceux qui sont aptes au métier des armes. C'est au moment où ces efforts sont en train de se faire pour ramener la paix et la sécurité dans mon pays qu'une nouvelle flambée de violence a éclaté dans certaines préfectures de la République centrafricaine, à Bossangoa et Bouca, entraînant des affrontements armés entre les éléments de l'ex-Séléka et des bandes organisées en groupes d'autodéfense se présentant comme des partisans de l'ancien Président en vue de la reconquête du pouvoir. Des familles de confession musulmane ont été massacrées, ce qui a entraîné des représailles d'une rare cruauté de la part des ex-Séléka à l'encontre des populations chrétiennes et des paisibles citoyens.

C'est pour cela que le Chef de l'État de la transition, en accord avec le Gouvernement d'union nationale, a pris des mesures en 10 actes forts en vue du renforcement de la sécurité : la nomination au Ministère de la sécurité d'une personnalité de la société civile; l'arrestation et la traduction en justice des auteurs des crimes, exactions et pillages des quartiers de Boyrabe et Boeing ainsi que la condamnation de 16 éléments de l'ex-Séléka à 8 ans de prison ferme, le Gouvernement confirmant ainsi sa détermination à lutter contre l'impunité; la décision de confier toutes les opérations de maintien de l'ordre aux seules forces de la police et de la gendarmerie; le placement de la gendarmerie et de la police sous tutelle du Ministère de la sécurité publique en vue de mutualiser les moyens en hommes et en matériel pour assurer efficacement la sécurité sur toute l'étendue du territoire; la dissolution de l'ex-coalition Séléka et de la Convention des patriotes pour la justice et le progrès; les opérations de déguerpissement

des éléments de la Séléka dans les commissariats de police, les maisons des particuliers et certains bâtiments administratifs, afin de rétablir la sécurité sur l'ensemble du territoire; la reprise de service par les policiers dans les commissariats longtemps occupés par des hommes de l'ex-Séléka avec comme corollaire la libération des personnes arrêtées illégalement par ces derniers; le lancement des opérations de désarmement forcé des éléments de l'ex-Séléka qui refusent leur cantonnement dans les casernes retenues; le transfert des éléments désarmés de l'ex-Séléka au nombre de 1 200 hommes vers deux sites en province, à Sibut et Bossembélé, dans l'attente du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion; et l'ouverture du dialogue social par le Chef de l'État de la transition à travers de multiples rencontres avec les différentes couches sociales, notamment les populations victimes des sévices de l'ex-Séléka.

Le rapport du Secrétaire général du 5 août 2013 (S/2013/470) sur la situation en République centrafricaine dresse un tableau sombre et chaotique de la situation humanitaire et sécuritaire qui révèle la réalité concrète que vit quotidiennement le peuple centrafricain. En effet, les affrontements armés qui opposent depuis le début du mois d'août, dans le nord-ouest, les éléments de l'ex-Séléka à des éléments se réclamant de l'ex-Président et des groupes d'autodéfense ont détérioré considérablement la situation humanitaire dans la région. Il est important de noter qu'à l'heure actuelle, la situation humanitaire est catastrophique et se présente de la manière suivante : 4,6 millions de Centrafricains sont touchés par la crise, c'est-à-dire la totalité de la population; 1,6 million d'entre eux sont des déplacés internes et ont cruellement besoin d'aide; 60 000 enfants risquent de mourir de malnutrition.

Soixante-deux mille personnes ont cherché refuge dans les pays voisins, dont 40 500 principalement en République démocratique du Congo. Au moins 650 000 enfants ne peuvent pas se rendre à l'école; 484 000 habitants, soit 10,6 % de la population, sont en situation d'insécurité alimentaire sévère; 3 500 enfants ont été enrôlés par des groupes armés; 13 700 personnes recevant un traitement antirétroviral risquent de ne plus pouvoir prendre leurs médicaments à cause des risques d'interruption de la chaîne d'approvisionnement. Moins de 20 % des structures médicales du pays sont opérationnelles. Tel est le tableau de la situation humanitaire engendrée par l'insécurité.

C'est dans ce contexte que la communauté internationale s'est engagée à voler au secours de la République centrafricaine. Ainsi, 3 652 militaires et civils devront constituer la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine. Elle prendra la relève de la Force multinationale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale déjà présente dans le pays depuis plusieurs années sous différentes appellations. C'est ici l'occasion, au nom de mon pays, de remercier le Cameroun, le Congo, le Gabon, la République démocratique du Congo et le Tchad qui sont pour le moment les seuls à fournir des contingents à cette force. Je forme le vœu que d'autres pays africains suivent leur exemple, comme le Burundi, qui s'apprête à envoyer un bataillon de 450 hommes.

Je souhaite voir la communauté internationale redoubler d'efforts et continuer d'accompagner la République centrafricaine dans la recherche d'une paix durable. C'est le lieu ici de saluer l'appel pressant de tous les États à une implication accrue de l'ONU dans la résolution de la crise en République centrafricaine. Sachant que la République centrafricaine est un État en déliquescence, cet appel résonne pour nous comme une demande d'assistance à peuple en danger, un geste de solidarité fort. C'est pour cela qu'il est urgent de rendre opérationnelle la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine, placée sous l'égide de l'Union africaine, qui doit prendre le relais de la Force multinationale de l'Afrique centrale.

Compte tenu de l'échelle de la violence et de l'étendue des dégâts, cette force multinationale doit bénéficier d'un mandat clair et ferme du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies avec pour mission la sécurisation, la pacification du pays et la protection des populations civiles. C'est à la communauté internationale qu'incombe le devoir de la doter de moyens financiers, matériels et logistiques afin qu'elle puisse relever les nombreux défis auxquels mon pays est confronté. Les défis à relever sont évidents et considérables. Outre la sécurisation du pays, l'organisation des élections, la restauration de l'administration, ou encore les réformes judiciaires, économiques et sociales faisaient déjà partie de la feuille de route définie à Libreville.

Ces impératifs sont toujours d'actualité alors que la population a abordé la saison des pluies dans un état de dénuement total. La situation humanitaire, déjà critique, s'est encore détériorée, comme en témoigne le nombre important de déplacés internes

qui oscille entre 1 500 000 et 1 600 000 personnes. La prolifération des armes à Bangui, la dégradation de la situation humanitaire et du climat social sont de nature à compromettre le bon déroulement de la transition. Face à l'avalanche de problèmes, le Gouvernement d'union nationale de transition doit définir des priorités en matière sécuritaire, humanitaire, budgétaire et politique.

Pour réussir à stabiliser et pacifier le pays, nous devons réinventer un nouveau programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et repenser la réforme du secteur de la sécurité car la sécurité est la clef de voûte de la transition et le besoin d'approches innovantes adaptées aux réalités centrafricaines n'a jamais été aussi fort. Nous ne parviendrons pas à surmonter ces défis sans une quadruple aide, financière, technique, matérielle et humanitaire. Les partenaires ont le devoir d'accompagner cette transition en fournissant un appui budgétaire d'urgence et en mettant leurs compétences à notre disposition.

La présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies m'offre, une fois de plus, l'occasion de plaider auprès des institutions internationales pour les encourager à s'engager effectivement en faveur d'un accompagnement fort, d'une expertise de qualité avec un seul point d'entrée, selon la règle de coordination, de complémentarité, de cohérence et de transparence. Un échec de la transition rendra la République centrafricaine impossible à gouverner et donnera inéluctablement naissance à une zone grise au cœur du continent africain.

Plusieurs groupes armés étrangers sont déjà installés en République centrafricaine. Les combattants de l'Armée de résistance du Seigneur sont présents dans le sud-est du pays depuis 2008, où ils ont massacré plusieurs centaines de personnes, violé des dizaines de femmes, enlevé des milliers d'enfants, incendié des villages entiers. La région de la Vakaga est traversée par de nombreux trafiquants et braconniers originaires des pays voisins, dont le Soudan. Si l'État centrafricain s'effondre, de nouveaux réseaux criminels et terroristes pourraient s'implanter dans le pays et déstabiliser toute la région. Dans la mesure où la stabilité de l'Afrique centrale est aussi une préoccupation majeure de la communauté internationale, celle-ci doit aller au-delà des réponses à minima et des engagements en demi-teinte qui caractérisent trop souvent l'encadrement international des transitions politiques.

Pour finir, je voudrais rappeler que M<sup>me</sup> Valerie Amos, la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence, et M<sup>me</sup> Kristalina Georgieva, Commissaire européenne chargée de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réponse aux crises, se sont rendues au mois de juillet dans mon pays et ont rendu visite aux populations sinistrées de la ville de Kaga-Bandoro. À leur retour à Bangui, elles m'ont raconté la scène poignante qu'elles avaient vécue. Elles avaient rencontré une femme qui avait perdu tout espoir et qui se demandait pourquoi le monde avait abandonné son pays. Cette rescapée lançait un cri de détresse en ces termes : « Ne nous abandonnez pas ». Mais cette voix était aussi celle de millions d'autres Centrafricains qui appellent au secours.

Si la crise que connaît mon pays est nationale, sa solution, dans sa quadruple dimension militaire, sécuritaire, humanitaire et financière, ne peut être qu'internationale. Il n'y a pas d'alternative à court terme à une implication totale de la communauté internationale pour sauver la République centrafricaine. Le 19 septembre dernier, à Bamako, le Président français François Hollande déclarait :

« Lorsque le droit est bafoué, lorsque des femmes et des enfants sont massacrés, c'est là que la communauté internationale doit se lever et assurer la solidarité ».

Oui, le moment est venu aujourd'hui pour que la communauté internationale se lève pour sauver la République centrafricaine. Elle l'a fait pour le Mali. Il n'y a pas de raison qu'elle s'abstienne de le faire pour mon pays.

Le peuple centrafricain ne comprendrait pas cette solidarité internationale à géométrie variable. C'est aujourd'hui plus que jamais qu'il faut agir sans hésitation pour assister un peuple en danger. C'est aujourd'hui plus que jamais qu'il faut mobiliser tous les moyens déjà utilisés ailleurs pour conjurer l'irréparable. Le cri de détresse de cette pauvre femme de Kaga Bandoro adressé à M<sup>me</sup> Valerie Amos et à M<sup>me</sup> Kristalina Georgieva est celui de 4,6 millions de Centrafricains à l'intention de la communauté internationale, et ce cri de détresse résonne comme une ultime requête à la conscience universelle. C'est sous nos yeux que se joue une tragédie humaine qui appelle une réaction urgente. Chaque jour qui passe appelle son lot de sang versé, de femmes violées, de mineurs enlevés et de milliers de personnes déplacées ou exilées.



Alors, c'est aujourd'hui plus que jamais qu'il faut agir pour les populations civiles de mon pays. Si rien n'est fait aujourd'hui, demain il sera trop tard. Et la communauté internationale ne pourra plus, face à l'histoire, s'exonérer de ses responsabilités politiques et morales.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre des Finances et du Budget de la République centrafricaine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Nicolas Tiangaye, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre des Finances et du Budget de la République centrafricaine, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Iurie Leancă, Premier Ministre de la République de Moldova**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Moldova.

*M. Iurie Leancă, Premier Ministre de la République de Moldova, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Iurie Leancă, Premier Ministre de la République de Moldova, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Leancă** (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M. John William Ashe, d'Antigua-et-Barbuda, de son élection à la présidence de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, et lui souhaiter plein succès dans ses fonctions. Je suis convaincu que sa diligence et sa perspicacité contribueront à nos efforts pour relever les défis du monde actuel. Je tiens également à exprimer ma gratitude à M. Vuk Jeremić pour le travail qu'il a réalisé en tant que Président de la soixante-septième session de l'Assemblée, et à lui adresser mes meilleurs vœux de succès pour la suite de sa carrière. Je rends hommage au Secrétaire général, M. Ban Ki-Moon, pour le travail qu'il accomplit sans relâche en faveur de la paix et de la sécurité, des droits de l'homme et de la prospérité dans un environnement mondial durable, de même que pour les efforts qu'il déploie pour rendre l'Organisation plus transparente et plus efficace.

Avant d'aborder les points clefs de mon allocution, je souhaite présenter mes condoléances aux victimes de l'attaque insensée perpétrée au Kenya.

L'ONU se prépare à définir un nouveau programme de développement pour l'après-2015 destiné à poursuivre et à faire progresser les engagements ambitieux énoncés dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2). Nous accueillons avec satisfaction l'inauguration au début de la semaine du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui est une étape majeure dans la mise en œuvre du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (résolution 66/288, annexe). Nous espérons que le Forum politique de haut niveau permettra d'encourager et de lancer la mise en œuvre des trois piliers du développement durable, à savoir la prospérité économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement, et ce, grâce au ferme engagement des États Membres à agir dans ces domaines prioritaires. Nous n'oublions pas l'effort considérable qu'il a fallu pour que l'Organisation puisse se mettre d'accord l'année dernière à Rio sur le vaste cadre devant permettre à la communauté internationale d'œuvrer de concert en vue de bâtir un avenir durable, et nous espérons que cet effort portera ses fruits dans les meilleurs délais.

*(l'orateur poursuit en français)*

Pour la République de Moldova, le développement durable est la seule manière d'assurer une vie décente pour la population. Il s'ensuit que nous devons assurer le développement économique et résoudre les problèmes de sécurité énergétique, et en même temps rendre l'environnement écologiquement sain. C'est à cet égard que mon gouvernement œuvre assidûment, en partenariat avec les parties prenantes internationales, en particulier avec l'Union européenne, qui servent de point de référence à nos politiques nationales. Nous sommes convaincus que la volonté politique, l'assistance mutuelle et la transparence sur toutes les questions importantes peuvent apporter des changements positifs, autant aux économies développées et émergentes qu'aux économies pauvres. Nous réaffirmons qu'au cours des années à venir, il faudra accorder une priorité spéciale dans le programme de l'ONU pour le développement aux questions telles que l'élimination de la pauvreté, les droits de l'homme et la tolérance, l'accès à une éducation de qualité sans discrimination envers les garçons et les filles, l'emploi décent pour tous, et la préservation de la nature et de la biodiversité.

La coopération intersectorielle est aussi une question clef. C'est pourquoi les partenaires internationaux, la communauté des donateurs, y compris

le secteur privé et la société civile, doivent travailler main dans la main avec l'ONU et les gouvernements afin de mobiliser les ressources nécessaires et de les orienter vers des projets concrets, axés sur les résultats, et d'encourager les investissements dans ces domaines vitaux.

Je voudrais aussi aborder les problèmes de la migration et de la dynamique de la population. L'ONU a reconnu à plusieurs reprises que la migration peut être bénéfique au développement autant des pays d'origine que des pays de destination, lorsque la coopération internationale est renforcée et que des politiques adaptées sont mises en place. C'est certainement le cas de la République de Moldova, où la migration a contribué à la stabilité macroéconomique au cours des dernières années.

En même temps, nous sommes dans une phase de changements considérables susceptibles d'influencer notre paradigme démographique, économique, social et de sécurité vis-à-vis de la population. Nul doute qu'investir dans le capital humain est fondamentalement une manière d'échapper à la volatilité démographique et une condition indispensable pour la prospérité du pays, tout en assurant le respect des droits de l'homme. C'est de cette manière que nous visons à diminuer l'interdépendance entre le développement et les flux de la migration, et à créer un environnement favorable au développement communautaire, y compris des petites et moyennes entreprises, avec l'aide financière directe du budget de l'État.

Cependant, je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur les exemples positifs apportés par le partenariat pour la mobilité entre la République de Moldova et l'Union européenne. Cette initiative a renforcé la capacité du Gouvernement de formuler et mettre en œuvre des politiques de migration, de trouver des priorités communes avec l'Union européenne et de développer des initiatives législatives novatrices et stratégiques, fondées sur les meilleures pratiques. Il est certain que nous devons continuer dans cet esprit, qui est le seul moyen de trouver des solutions mutuellement acceptables pour la migration régulière et circulaire dont pourraient bénéficier nos citoyens, en assurant la protection des droits de l'homme et en garantissant la sécurité sociale.

Je voudrais mentionner l'une des plus importantes réalisations de l'Assemblée, à savoir l'adoption du Traité sur le commerce des armes, qui est devenue possible

après plusieurs années de débats et négociations intenses sur la réglementation du commerce mondial des armes.

La République de Moldova a signé le Traité sur le commerce des armes et nous espérons que l'entrée en vigueur rapide de ce Traité rendra plus transparent et plus légitime le commerce mondial des armes. Le Traité sur le commerce des armes pourrait être un grand pas en avant aux fins de la maîtrise de la prolifération et de la circulation illicites des armes, surtout dans les zones vulnérables et celles qui ne respectent pas le régime constitutionnel des États souverains.

En outre, le Gouvernement collabore étroitement avec ses partenaires européens et internationaux, surtout avec l'Office fédéral allemand de l'économie et du contrôle des exportations et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, en vue de revoir et modifier la législation nationale sur le contrôle des exportations des biens à double usage afin d'adopter les meilleures normes et expériences internationales dans ce domaine.

Depuis qu'il est membre du Conseil des droits de l'homme, mon pays a achevé le premier cycle de l'examen périodique universel, qui est, à notre avis, un des meilleurs exercices pour surveiller et évaluer les résultats des institutions et mécanismes nationaux de protection des droits de l'homme. En même temps, nous avons convenu de prendre de nouveaux engagements pour faire face aux défis lors de la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen périodique universel.

La République de Moldova continue à plaider en faveur de l'examen de la situation des droits de l'homme par tous les pays et affirme qu'un Conseil des droits de l'homme robuste, non politique et impartial devrait exercer une autorité plus grande, surtout dans les cas de violations graves des droits de l'homme et qu'il devrait également donner des orientations sur la mise en œuvre des meilleures pratiques et normes dans ce domaine.

Mon gouvernement a l'honneur d'annoncer la tenue du quatrième séminaire des pays francophones, au début de l'année prochaine, à Chisinau—notre capitale—en vue d'examiner les résultats et de tirer les enseignements du premier cycle de l'examen périodique universel. Nous espérons que les conclusions de cette conférence pourront contribuer à l'avancement, au renforcement et à l'amélioration de l'examen périodique universel en tant que mécanisme unique d'examen des pratiques de tous les États membres de l'Organisation

internationale de la Francophonie dans le domaine des droits de l'homme.

*(l'orateur reprend en anglais)*

La République de Moldova poursuit un programme intensif de réformes globales dans les domaines politique, économique, institutionnel, législatif, démographique et judiciaire, entre autres. Nous sommes fermement résolus à édifier un État fondé sur l'état de droit, la bonne gouvernance, la transparence et le respect du principe de responsabilité. Ces efforts difficiles renforcent notre nation et en font un meilleur partenaire au niveau international, et nous devons continuer dans ce sens.

À cet égard, nous sommes fiers d'annoncer que le Gouvernement s'est engagé sur une nouvelle voie de modernisation technologique pour permettre l'accès direct de la population aux services publics. Notre but est de mettre d'ici à 2020 tous ces services à la disposition de tous nos concitoyens, sous forme électronique, à tout moment et depuis n'importe quel endroit, par le canal des technologies modernes de communication et d'appareils tels qu'ordinateurs, téléphones cellulaires et bureaux de paiement interactifs. Ce système permettra de lutter contre la corruption, de réduire la bureaucratie inutile et d'assurer une véritable transparence dans les relations entre citoyens et fonctionnaires. La République de Moldova est à l'avant-garde dans ce domaine, et nos efforts ont déjà bénéficié à nos concitoyens, par le truchement du catalogue électronique des services publics que nous avons mis en ligne, ainsi que du système de signature numérique par téléphonie mobile, du portail de paiement électronique du Gouvernement et de nombreux autres services.

L'ambitieux programme de réformes du Gouvernement et sa politique étrangère visent l'un comme l'autre à la réalisation de l'objectif stratégique de notre pays :- l'intégration européenne. Nous avons déjà conclu les négociations sur l'Accord d'association avec l'Union européenne et sa composante, l'accord sur la mise en place d'une zone de libre-échange complète et approfondie, dont les textes seront paraphés à l'occasion du sommet du Partenariat oriental qui se tiendra prochainement à Vilnius en novembre. Toutes ces mesures – l'association politique avec l'Union européenne, le rapprochement économique et la possibilité bientôt offerte à nos concitoyens de voyager sans visas – nous rapprochent de notre objectif à terme, à savoir l'intégration à l'Union européenne, et ouvrent

de nouvelles perspectives de coopération politique et économique dans la région.

Chaque année, ma délégation appelle l'attention de l'Assemblée sur le problème du conflit prolongé dans la région de Transnistrie, auquel doit faire face mon pays depuis son indépendance. Pour un pays attaché, comme le nôtre, à la consolidation de l'unité nationale, ce conflit représente un problème constant qui remet en question nos efforts de développement. Notre priorité stratégique est de parvenir à un règlement politique du conflit et à la réunification du pays. Nous ambitionnons de rassembler les populations des deux rives du Dniestr autour d'objectifs communs et de leur offrir un meilleur avenir. Cela nous permettra également d'éliminer l'une des menaces les plus importantes à notre sûreté nationale, au développement économique du pays et à sa cohésion sociale. À terme, le règlement du conflit transnistrien doit nous permettre de sécuriser nos frontières nationales et d'ouvrir de nouvelles perspectives de stabilité et d'interaction bilatérale féconde et équitable avec nos voisins et nos partenaires internationaux.

La paix et le dialogue sont des conditions indispensables au règlement politique de tout conflit. Je tiens à souligner que nous avons connu, dorénavant, plus de 20 ans de paix dans la région, et que nous ne ménagerons aucun effort pour préserver cette paix. La Moldova a à cœur de maintenir le dialogue par toutes les voies disponibles. Néanmoins, nous avons absolument besoin, pour parvenir au résultat escompté, d'un climat de confiance au sein du processus de règlement ainsi que de l'engagement véritable des acteurs extérieurs. Nous préconisons la poursuite de l'action menée depuis 2007 en matière de renforcement de la confiance, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'Union européenne, en vue de jeter des ponts entre toutes les parties prenantes sur chacune des deux rives, avec la participation des autorités locales, des milieux d'affaires et de la société civile.

La vision qu'a le Gouvernement de la République de Moldova en matière de règlement définitif du conflit est claire et inclusive. Avant tout chose, toute solution globale viable doit être fondée sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays. Nous sommes ouverts à un compromis raisonnable relativement à un statut spécial pour cette région au sein de la République de Moldova, qui assure à la population de la rive gauche un degré suffisant d'autonomie dans les différents domaines de la vie publique. Il convient

de maintenir un espace unique au sein des frontières internationalement reconnues de la Moldova sur les plans constitutionnel, économique et de la défense. Dans le même temps, la République de Moldova doit rester un État qui fonctionne pleinement et qui continue de progresser sur la voie européenne, en mettant tout en œuvre pour permettre à la population et aux milieux d'affaires des deux rives de tirer parti, sur un pied d'égalité, de notre partenariat multiple avec l'Union européenne et, je l'espère, en son sein.

S'agissant du règlement de ce conflit, nous continuons à marches redoublées à chercher des solutions permettant d'assurer la liberté de circulation, d'améliorer les liaisons de transport et d'offrir de nouveaux débouchés réels aux entreprises situées de part et d'autre du Dniestr. Nous allons également redoubler d'efforts pour convaincre nos partenaires d'entamer des pourparlers sur les questions politiques et de sécurité, y compris le statut futur de la région à l'intérieur des frontières reconnues de la République de Moldova. En outre, nous nous attacherons à intensifier les échanges entre les services d'ordre et à préserver la stabilité dans la zone de sécurité. Enfin, nous réitérons notre position sur la nécessité de transformer le mécanisme actuel de maintien de la paix en mission civile internationale.

Veiller à un meilleur respect des droits de l'homme est pour nous de la plus haute importance. Le rapport de l'expert de haut niveau des Nations Unies sur les droits de l'homme dans la région de Transnistrie de la République de Moldova, M. Thomas Hammarberg, constitue une bonne feuille de route pour des activités conjointes à mener dans ce domaine. En outre, je voudrais réitérer l'appel que nous n'avons cessé de faire, depuis longtemps, aux fins du retrait total des forces militaires russes et de leurs munitions du territoire de la République de Moldova, conformément aux engagements internationaux pertinents.

En conclusion, je tiens à exprimer la conviction de mon gouvernement que l'avenir de la région sera plus prometteur si nous unissons nos efforts pour bâtir un pays plus fort et unifié, ouvert à une Europe dont il fait naturellement partie, ainsi qu'à la diversité, à la tolérance et aux opportunités économiques et de marché. Nous sommes convaincus de pouvoir atteindre cet objectif, car il n'existe pas de meilleure vision à laquelle nous pourrions souscrire pour le bien-être de nos populations et la consolidation de notre nation.

La République de Moldova place la paix et un dialogue véritablement constructif au-dessus de tout

objectif ou ambition politique. Nous observons avec grande préoccupation la persistance de la violence au Moyen-Orient et déplorons avec horreur la perte de tant de vies humaines, ce qui, irrémédiablement peut-être, marquera la conscience de toute une génération, non seulement dans les zones de conflit, mais partout dans le monde. La crise des réfugiés en Syrie augmente les périls de la guerre. Des centaines de milliers de personnes ont été déplacées en essayant de sauver leur vie et de trouver la paix. Mon propre pays a offert sa protection à nombre de réfugiés syriens, et nous sommes bien conscients du fardeau considérable que les voisins de la Syrie et les autres pays d'accueil, dont beaucoup sont en Europe, doivent supporter alors qu'ils cherchent à soulager les souffrances des réfugiés syriens, leur donnent une meilleure chance de survie et réaffirment leurs droits fondamentaux. Il est temps pour toutes les parties de marquer une pause, de trouver une solution pacifique et de construire un avenir pour leur peuple au lieu de viser des objectifs politiques éphémères, traîtres et, si souvent, mortels.

Je voudrais, pour terminer, formuler l'espoir qu'au cours de la présente session, les membres de l'Assemblée parviendront à prendre des décisions sur des thèmes précis tels que le développement durable, la paix et la sécurité, les droits de l'homme, etc. Ma délégation est prête et disposée à contribuer à cet effort dans un esprit constructif et de collaboration.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Moldova de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Iurie Leancă, Premier Ministre de la République de Moldova, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Thomas Motsoahae Thabane, Premier Ministre et Chef du Gouvernement, Ministre de la défense, de la police et de la sécurité nationale du Royaume du Lesotho**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Chef du Gouvernement, Ministre de la défense, de la police et de la sécurité nationale du Royaume du Lesotho

*M. Thomas Motsoahae Thabane, Premier Ministre et Chef du Gouvernement, Ministre de la défense, de la police et de la sécurité nationale du Royaume du Lesotho, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Thomas Motsoahae Thabane, Premier Ministre et Chef du Gouvernement, Ministre de la défense, de la police et de la sécurité nationale du Royaume du Lesotho, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Thabane** (Lesotho) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit d'emblée permis de féliciter M. John William Ashe de son élection bien méritée au poste de Président de l'Assemblée générale. Je peux l'assurer du plein appui et de l'entière coopération de ma délégation pendant son mandat. Je tiens également à saluer son prédécesseur pour l'excellente façon dont il a dirigé les travaux de la session précédente.

De ses modestes débuts d'organisation inexpérimentée il y a plus de six décennies à une organisation qui compte aujourd'hui un grand nombre de membres, l'ONU a indubitablement passé avec succès l'épreuve du temps. Nous sommes tous d'accord pour reconnaître le rôle précieux qu'a joué cette entité pour donner sa forme au monde actuel. On compte parmi certaines des grandes avancées réalisées par l'ONU le règlement pacifique des différends, le rétablissement du calme dans un grand nombre de pays grâce aux opérations de maintien de la paix, la sensibilisation aux droits de l'homme et l'éradication des maladies, mais il y a encore beaucoup à faire.

Dans une grande partie du monde, la pauvreté et les maladies sévissent encore, tandis que la paix, la sécurité et la stabilité restent précaires. Le développement économique reste le plus grand défi de notre histoire. Au début du nouveau millénaire, il y a 13 ans, nous avons adopté la Déclaration du Millénaire et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) afin de focaliser l'attention du monde sur l'élimination de la pauvreté extrême sous toutes ses formes. La date butoir de 2015 pour la réalisation des OMD approche à grande vitesse, mais il est clair que beaucoup de pays n'ont guère avancé dans la concrétisation de ces objectifs. Consciente de cet état de chose, l'ONU s'est engagée dans divers processus d'élaboration d'un programme de développement pour l'après-2015. C'est dans ce contexte que nous nous félicitons du thème choisi pour cette session : « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain ».

L'un des principaux résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) a été le lancement d'un processus d'élaboration

d'un ensemble d'objectifs de développement durable qui seraient fondés sur les OMD et rejoindraient le programme de développement pour l'après-2015. Nous prenons note des progrès réalisés À cet égard, et espérons que la lettre et l'esprit du document final de Rio+20, « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288), seront maintenus. Nous formons l'espoir que nous formulerons des objectifs de développement durable qui soient simples à mettre en œuvre, tout en tenant compte du fait qu'il n'existe pas de solution universelle à tous les problèmes existants.

Le programme de développement pour l'après-2015 doit être un cadre intégral qui fera fond sur les succès et les échecs des OMD. Nous devons réfléchir aux expériences et aux enseignements tirés dans la mise en œuvre des OMD, aux résultats obtenus et aux occasions manquées. Le moment est venu pour cet organe de s'unir et d'exercer sa responsabilité collective afin de finaliser l'objectif commun que constitue l'élaboration d'un programme de développement sans exclusive et axé sur la personne. Notre objectif doit être d'élaborer un nouveau programme de développement basé sur l'égalité souveraine de tous les États mais reconnaissant en même temps leur interdépendance et leurs rôles de renforcement mutuel. À cette fin, un nouvel esprit de solidarité, de coopération et de responsabilité mutuelle doit sous-tendre nos efforts.

Il est, selon nous, tout aussi important d'accorder une attention particulière aux dangers des changements climatiques pour notre monde physique qu'à la destruction de ses écosystèmes qui entraîne la dégradation des terres et contribue à la baisse de la productivité agricole. L'agriculture est le pilier de nos petites économies. Pour relever ce défi, l'agriculture et la sécurité alimentaire devront se voir accorder une place de choix dans le futur programme de développement.

De même, la mise en valeur durable des montagnes devrait être notre idéal. Pour un pays comme le Lesotho, dont le territoire est, à plus de 60 %, couvert de montagnes, la mise en valeur durable des montagnes est un impératif pour la survie de sa population. Les montagnes sont de précieuses sources d'approvisionnement en eau et sont riches en diversité biologique. C'est pourquoi l'une des priorités de nos plans doit être un appui international aux programmes de conservation et à la protection des écosystèmes de montagne.

L'état de la paix et de la sécurité dans le monde ne cesse de se détériorer. La possession d'armes nucléaires

et autres armes de destruction massive reste la plus grande menace qui pèse sur la survie de l'humanité. L'ampleur des luttes communautaires, au Moyen-Orient et ailleurs, et la xénophobie sont quelques-uns des grands défis posés à la paix dans le monde. Malheureusement, la discorde continue de régner entre les États Membres sur la façon de régler ces problèmes.

Ma délégation est particulièrement préoccupée par la situation en Syrie, laquelle pose une menace grave et croissante à la paix et la sécurité internationales. Des dizaines de civils continuent d'être les principales victimes. Ce sont les femmes, les enfants et les personnes âgées qui sont le plus touchés par le conflit. L'utilisation d'armes chimiques en Syrie est non seulement un acte odieux; c'est aussi un crime contre l'humanité. Nous condamnons cet acte dans les termes les plus énergiques, car il menace de saper la norme en vigueur contre l'utilisation d'armes chimiques à laquelle souscrit la communauté internationale tout entière. Nous saluons le rapport partiel des inspecteurs des Nations Unies chargés d'enquêter sur l'utilisation d'armes chimiques en Syrie, et espérons que les coupables auront bientôt à faire face à la force de la justice et du droit international.

La crise en Syrie est susceptible d'engouffrer toute la région du Moyen-Orient, avec des ramifications à l'échelle mondiale. Nous appelons la communauté internationale à trouver rapidement une solution durable à ce conflit. Que ce soit en Syrie ou ailleurs, les auteurs de crimes contre l'humanité doivent rendre compte de leurs actes devant la justice.

L'histoire nous a appris que les sociétés humaines ne peuvent connaître de progrès pacifique et ordonné que si l'état de droit prévaut. La conviction que paix et justice sont inextricablement liées a toujours sous-tendu les efforts de l'ONU dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales. La Cour pénale internationale (CPI), créée en 1998, est d'ailleurs la preuve vivante de ce truisme. Nous devons faire bon usage des institutions telles que la CPI et les tribunaux pénaux internationaux, qui reflètent le rejet croissant de l'impunité par la communauté internationale et sont la preuve que l'état de droit gagne du terrain. Parallèlement, nous devons veiller à ce que les institutions telles que la CPI soient suffisamment protégées contre toute récupération politique. Les poursuites judiciaires sélectives doivent être évitées.

Il s'est écoulé une décennie depuis le lancement de la notion de responsabilité de protéger. Pourtant, la mise en œuvre de ce concept n'est pas encore effective.

Le fait que des crimes atroces à grande échelle continuent d'être commis dans le monde entier nous rappelle avec force que l'heure est venue d'adopter une approche collective pour protéger les populations contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité. Les atrocités de masse ne se produisent pas spontanément, mais font partie d'un processus planifié. Au fil des ans, nous avons appris une leçon importante : l'Organisation ne peut rester sans rien faire lorsqu'elle est mise au défi de prendre des mesures préventives. Cela étant, il convient de ne pas abuser de la notion de responsabilité de protéger en enfreignant la souveraineté nationale d'un pays ou en ignorant l'obligation légale des États Membres de s'abstenir de recourir à la force sauf dans une situation conforme aux dispositions de la Charte des Nations Unies.

De la Corne de l'Afrique à la région du Sahel, en passant par la République démocratique du Congo, le continent africain est confronté à la montée en puissance de l'anarchie et des conflits. Tandis que nous célébrons l'anniversaire de la création de notre organisation continentale, l'Organisation de l'unité africaine, nous sommes déterminés, nous, les dirigeants de l'Afrique, à faire en sorte que l'Afrique entame désormais un nouveau chapitre et s'extirpe des conflits qui ont entaché sa réputation et compromis son développement. Nous sommes déterminés à construire à partir de maintenant une Afrique sûre et pacifique.

Compte tenu de la présence des groupes extrémistes et d'entités terroristes au Moyen-Orient et ailleurs, le terrorisme continue de faire peser une menace grave sur la paix, la sécurité et le développement dans le monde. Ce fléau a une nouvelle fois montré son faciès ignoble au Kenya. Nous condamnons les meurtres barbares de personnes innocentes qui ont été commis par les Chabab dans le centre commercial Westgate à Nairobi. Nous prions pour les familles qui ont perdu un être cher. Nous savons tous que ces problèmes ne sauraient être réglés par des moyens uniquement militaires. Nous devons investir davantage dans la définition d'une approche globale et intégrée qui vise, entre autres, l'amélioration du développement économique, la promotion de l'état de droit, la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et la bonne gouvernance.

Face aux nombreux problèmes auxquels le monde est actuellement confronté, promouvoir une gouvernance mondiale plus efficace devrait figurer au premier rang des préoccupations internationales. Nous, États Membres de l'ONU, devons œuvrer à

l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacit  de l'Organisation internationale. Dans nos efforts pour r former l'ONU, il convient, entre autres, de renforcer en priorit  sa responsabilit  effective et celle de ses organismes et organes, ainsi que celle des programmes des  tats Membres, quelle que soit leur taille ou leur influence.

Je me dois d'exprimer ma solidarit  avec le peuple cubain, qui endure des sanctions depuis tant d'ann es. Nous voulons  galement exprimer notre solidarit  sans faille avec le peuple du Sahara occidental, qui subit le joug du colonialisme depuis bien trop longtemps. De m me, nous exprimons notre soutien sans faille au peuple palestinien. En tant que petit pays qui a  t  enclav  dans l'Afrique du Sud de l'apartheid pendant pr s d'un si cle, nous comprenons la douleur ressentie par ceux qui continuent de souffrir dans des circonstances semblables. Ces situations sont un d fi que l'Assembl e pourrait ais ment effacer de notre ordre du jour : il suffirait de prendre une d cision juste. Dans un v ritable esprit de solidarit  fraternelle, nous appelons l'Assembl e    liminer ces derniers vestiges de l'oppression coloniale.

Pour terminer, nul n'est besoin de souligner que nos peuples ne consid rent pas n cessairement

l'Organisation comme un miroir refl tant les difficult s et les divisions du monde. Ils attendent plut t avec impatience les progr s et solutions qui mettront fin aux probl mes dont leur monde est assailli. Ils veulent des id es, des initiatives et des espoirs concrets pour l'avenir. Nos actions et nos d cisions doivent incorporer des th mes de paix et de d veloppement allant bien au-del  de l'imm diat. Les d fis auxquels nous sommes confront s aujourd'hui doivent plus que jamais  tre relev s avec la sinc rit  et la d termination que la situation  conomique et politique mondiale exige de nous tous.

**Le Pr sident par int rim** (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assembl e g n rale, je tiens   remercier le Premier Ministre et Chef du Gouvernement, Ministre de la d fense, de la police et de la s ret  nationale du Royaume du Lesotho de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Thomas Motsoahae Thabane, Premier Ministre et Chef du Gouvernement, Ministre de la d fense, de la police et de la s ret  nationale du Royaume du Lesotho, est escort  de la tribune.*

*La s ance est lev e   18 h 15.*